

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4999 - LUNDI 28 AVRIL 2025

## INHUMATION DU PAPE FRANÇOIS

## Messe de suffrage à Brazzaville

À la veille de l'inhumation du pape François au Vatican, le 26 avril, une messe d'hommage a été dite par le nonce apostolique, Mgr Herrera Corona, en la basilique Sainte-Anne à Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de son épouse ainsi que des corps constitués nationaux et étrangers. A cette occasion, le président Denis Sassou N'Guesso a signé le livre de condoléances ouvert pour la circonstance.

Page 16



Le couple présidentiel et les hommes d'Église./DR

## JUSTICE

## Des mandats d'arrêt contre deux directeurs sortants du Trésor public

Pour garantir la comparution régulière des nommés Arnel Silvère Dongou et Stéphanie Gertrude Mouaya, tous deux directeurs généraux adjoints sortants du Trésor public, poursuivis pour détournement des fonds publics, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a prescrit à leur encontre la mesure d'interdiction de sortie du territoire national. Pour Arnel Silvère Dongou, un mandat d'arrêt international a été émis.

Page 5



## CYBERSÉCURITÉ

## Renforcement de la protection de l'espace numérique congolais



Louis-Marc Sakala et Conrad Onésime Oboulhas Tshat/Adiac

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques et l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information ont signé un protocole d'accord stratégique en matière de protection du cyberspace national.

L'accord conclu entre les deux parties, sous le patronage du secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean Dominique Okemba, a pour objectif de renforcer la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications sur le territoire congolais, d'assurer une gestion efficace des incidents de cyber sécurité.

Page 8

## EDITORIAL

## À « balles réelles » !

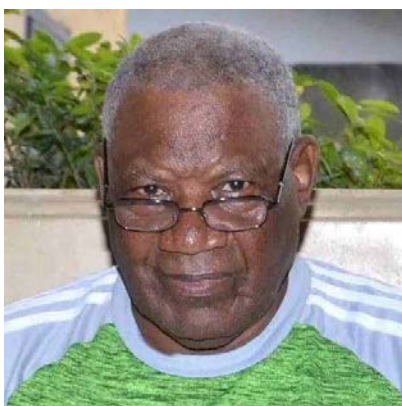
Page 2

## DISPARITION

## Noël Minga "Pépé" a tiré sa révérence

Minga Noël Tchibinda « Pepé » est décédé le 25 avril à Brazzaville. L'illustre disparu a remporté la 8<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations en 1972 à Yaoundé au Cameroun, avec les Diables rouges, la seule au palmarès du Congo.

Page 16



## ÉDITORIAL

## À « balles réelles » !

Il se tirent dessus, presque chaque jour que Dieu fait, heureusement à une distance qui n'offre pas de grand danger. Parce que leur terrain de confrontation est celui des idées et non pas des armes à feu. Tant mieux donc si le vif échange de propos par conférences de presse interposées entre les dirigeants de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et du Parti social-démocrate congolais (PSDC) alimente un tant soit peu la vie démocratique au Congo.

Tout a commencé par la sortie, le 12 avril, du président du PSDC, lorsqu'à côté de ses amis d'une partie de l'opposition, Clément Mierassa a pointé du doigt de « faux » opposants en les désignant nommément ainsi que leurs formations politiques. Pour ce dernier, le Parti libéral congolais (PRL) et l'Upads ne devraient pas être considérés comme les forces de l'opposition dans la mesure où certains de leurs cadres sont membres du gouvernement.

Le président du PSDC s'était aussi promis, s'il les rencontrait, de rappeler à Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'Upads, et à Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, leader du PRL, qu'ils font fausse route. La diffusion en boucle de la conférence de presse du dirigeant du PSDC sur les médias sociaux notamment, a pris l'allure d'un matraquage que les destinataires du message n'ont visiblement pas souhaité passer sous-silence.

Des deux responsables, c'est le premier de l'Upads, soit dit en passant chef de l'opposition politique consacré par la Constitution, qui a réagi le 22 avril en moquant un donneur de leçons. Le PRL prendra-t-il sa suite ? On ne saurait le dire pour l'instant, tout comme l'on ne sait pas si le PSDC reviendra à la charge le moment venu.

À moins d'une année de l'élection présidentielle, cette surenchère entre les acteurs politiques n'est pas anodine. En l'occurrence, l'opposition n'est pas la seule concernée. Il y a quelque temps, les rangs de la Majorité présidentielle étaient secoués par une querelle de positionnement entre les meneurs des initiatives « Le patriarche » et « Le timonier ».

Parfois, en politique, les rivalités prennent une dimension inattendue. Une note positive tout de même car en fin de compte, c'est aussi cela le propre de la lutte démocratique, les mieux organisés et les plus combatifs prennent le dessus tandis que la vie continue.

Les Dépêches de Brazzaville

65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

## La diaspora congolaise en France célébrera l'événement à Suresnes



Visite de présentation de la guinguette africaine à l'ambassadeur Rodolphe Adada DR

L'ambassadeur Rodolphe Adada a reçu en audience l'équipe de la guinguette africaine de Suresnes. Ensemble, ils projettent d'organiser les festivités de la fête de l'indépendance de la République du Congo, le 15 août, à l'esplanade du Mont Valérien à Suresnes.

La projection a été publiée via les réseaux sociaux à l'issue de l'audience accordée par Rodolphe Adada à l'équipe de la guinguette africaine de Suresnes, le 25 avril.

Par ce post, on peut lire : « Il a été convenu d'organiser la fête de l'indépendance de la République du Congo le vendredi 15 août 2025 lors de la tenue exceptionnelle de la guinguette africaine de Suresnes. Ces festivités se tiendront en présence des autorités de l'ambassade et avec la participation de l'artiste Roga-Roga, invité d'honneur ». L'édition de 2025 rouvrira ses portes le 5 juillet.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## COOPÉRATION

## Les Nations unies réaffirment leur volonté de soutenir les femmes politiques

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Émilienne Raoul, a reçu en audience le 23 avril à Brazzaville le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, qui a promis de soutenir les femmes politiques congolaises et leur participation à l'agenda du développement du pays.

Les réflexions entre les deux institutions portées sur les pistes de collaboration se sont approfondies également sur l'assainissement, la salubrité publique et la mise en œuvre des cadres législatifs existants. La présidente du CESE a présenté les missions clés, particulièrement le rôle catalyseur de réflexion et de formulation de recommandations à l'endroit du gouvernement et des ministères sectoriels. Elle a souligné l'importance d'un accompagnement technique et stratégique pour assurer l'opérationnalisation des lois et des politiques adoptées, précisément dans les domaines prioritaires du pays.

En réponse, le coordonnateur des Nations unies a réitéré la disponibilité du système à enrichir les réflexions menées par le CESE. Il a insisté sur les rôles que peuvent jouer les différentes agences du système des Nations unies en apportant leurs expertises spécifiques à l'agriculture, la santé, l'éducation, les infrastructures ainsi que l'intégration régio-

nale à travers la zone de libre-échange continentale africaine en faveur des citoyens congolais. « *Cet échange était pour moi une occasion d'entendre et d'apprendre comment le Conseil économique, social et environnemental fonctionne ainsi que toute la richesse des travaux et de recherches que mène le CESE. Cette thématique très importante concerne la vie quotidienne des Congolais...* », a indiqué Abdourahamane Diallo, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

L'autre point saillant de cette discussion a porté sur le suivi de la feuille de route nationale. A ce sujet, la présidente du CESE a rapporté que cette feuille de route doit être nourrie par les réflexions multisectorielles et traduite en actions concrètes. Les évaluations régulières du CESE permettront de mesurer l'impact des recommandations émises, de corriger les failles et d'accroître l'efficacité des politiques publiques.

« *Nous avons évoqué la*



Émilienne Raoul et Abdourahamane Diallo/Adiac

*question de la femme, son rôle dans la société et dans l'agenda politique, nous savons combien la présidente a contribué à cet agenda. Elle-même, son parcours, son expérience et aussi les instruments qu'elle a mis en place, nous devons les maintenir afin de transmettre à la nouvelle génération, tout en utilisant tous les outils de communication pour atteindre*

*les jeunes filles, les femmes et la population partout où elles se trouvent dans le pays* », a ajouté le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

En outre, dans le cadre de la promotion et de la transmission intergénérationnelle des savoirs, il s'est engagé à utiliser les canaux de communication pour sensibiliser l'ensemble des citoyennes à la participa-

tion active dans la vie politique et sociale du pays.

Dans cette dynamique, le diplomate onusien a réaffirmé le soutien du système des Nations unies qui est au centre de la formation pour la promotion de la femme politique. D'après lui, ce levier est essentiel pour renforcer la participation des femmes à l'agenda de développement national.

**Fortuné Ibara**

## LE FAIT DU JOUR

## La Décennie verte

Dans un des passages de la déclaration des Nations unies adoptée le 14 mars 2025, qui proclame la période 2027-2036 « Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement dans le cadre d'une gestion durable des forêts », il est fait mention des « initiatives régionales », particulièrement de l'appel de Brazzaville portant sur l'instauration d'une « Décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement ».

Porté et présenté lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Égypte, en novembre 2022 par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ce projet, comme bien d'autres émanant de différents acteurs est, dans le cas du Congo, la suite logique d'une bataille consacrée à la préservation de la richesse verte depuis de longues décennies. La Journée nationale de l'arbre instituée en 1984 renseigne que dans ce domaine le pays s'est levé tôt et n'a pas failli à ses engagements. Il en est de même de l'organisation dans la capitale congolaise, en 2011 et 2023 notamment, de sommets internationaux

sur les potentialités des trois bassins forestiers tropicaux : Amazonie, Bor-néo-Mékong, Bassin du Congo.

Il est cependant un constat préoccupant : la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des politiques visant à structurer la lutte contre les dérèglements climatiques reste semée d'obstacles. On l'observe à travers le glissement continu des rendez-vous pris à l'occasion des réunions internationales dédiées à ces sujets. Cette fausse note fait dire qu'en dépit des intentions déclarées et d'un travail de fond en termes de projections, les États et les donateurs privés rechignent à mettre la main au porte-monnaie. Or aucun mécanisme ne sera opérationnel dans ce domaine sans apport financier.

En parlant de glissement des échéances, l'on peut noter que dans sa résolution 70/1 du 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies se fixait l'objectif de « Transformer notre monde à l'horizon 2030 » à l'appui d'un « Programme de dévelop-

pement durable ». Une autre résolution adoptée en 2019 préconisait la restauration des écosystèmes sur une période de dix ans, comprise entre 2021 et 2030, ainsi qu'un plan stratégique sur les forêts, valable de 2017 à 2030.

Sans entrer dans le détail des avancées enregistrées dans l'application des résolutions rappelées plus haut, il est certain qu'en fixant la « Décennie pour le boisement et le reboisement » à 2027-2036, les experts avisent que l'échéance de 2030 ne permettra sans doute pas de tenir les précédents engagements. Mais au regard des actes pris en relation avec la question forestière globale, l'on peut être reconnaissant aux instances onusiennes concernées de demeurer scrupuleusement constantes dans leur volonté d'obtenir de bons résultats.

La préservation de l'environnement concerne la communauté humaine dans son ensemble. La déclaration proclamant la décennie du boisement et de reboisement note, en revanche, que cet objectif ne peut être atteint

sans les « contributions volontaires provenant notamment du secteur privé ». De toute évidence, elle pointe les entreprises dont l'activité précipite la dégradation des écosystèmes naturels et la pollution de l'air, mais aussi les riches qui, sans faire partie de cette catégorie de managers peu soucieux de l'environnement, devraient eux aussi investir pour la bonne cause.

Pour sa part, le Congo, ses plus hautes autorités en tête, est honoré de voir aboutir ce challenge que, sans désespérer, il a continué et continue à promouvoir en interne et à l'international. C'est aussi pour cette raison que les Nations unies invitent dans leur déclaration « les gouvernements et autres parties prenantes... les organisations internationales et régionales, la société civile, les peuples autochtones, les communautés locales, le secteur privé et les milieux universitaires, à appuyer activement la mise en œuvre des activités de la Décennie ». On devra le souligner : les meilleures idées ne meurent jamais.

**Gankama N'Siah**



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 003/MEH/PASEL/CI-2025



### RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION DU PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE (PASEL)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) un prêt pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour financer le contrat de travail d'un Spécialiste en Suivi Evaluation du Projet.

#### 1. Missions et principales tâches

Sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le Spécialiste en Suivi Evaluation aura pour entre autres missions et tâches :

##### a) Planification

- Préparer la planification des activités du projet PASEL sur toute sa durée en programmant notamment ses coûts et ses activités sur l'ensemble du cycle du Projet ;
- Préparer chaque année le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) de l'année suivante, à soumettre au Coordonnateur dans les délais impartis, en étroite collaboration avec les responsables des composantes techniques ;
- Dresser, en collaboration avec les responsables des composantes techniques, un plan d'actions détaillé de réalisation des activités du PTBA et élaborer les outils de suivi et évaluation correspondants pour s'assurer de sa mise en œuvre (tableau de bord de suivi des activités, Diagramme de Gantt, fiches de suivi des activités sur KoboToolbox) ;
- Mettre à jour la partie suivi-évaluation du Manuel d'exécution du Projet, en fonction des besoins éventuels ;
- Élaborer les termes de référence pour la sélection de consultants ou de bureaux d'études dans le domaine du suivi et évaluation ou autres selon les besoins du projet.

##### b) Suivi

- Renseigner régulièrement la base de données informatisée, présentant l'évolution des indicateurs du cadre de résultats du Projet définis dans le Document du projet ;
- Mettre en place un tableau de bord et un système d'informations géographiques (SIG) permettant de suivre en temps réel les réalisations du Projet, en utilisant le système GEMS de la Banque mondiale ;
- Assurer le suivi régulier des indicateurs du Projet par rapport aux valeurs de référence et mettre à jour périodiquement le Cadre de Résultats (CdR) du Projet ;
- Superviser les activités des prestataires de services recrutés dans le cadre du suivi et évaluation du Projet ;

##### c) Evaluation

- Organiser et superviser toute étude d'évaluation des activités du Projet jugée nécessaire ;
- Aider la coordination du projet à analyser les résultats du suivi et évaluation en fournissant régulièrement des notes d'information pour faciliter la prise de décisions, notamment sur les points suivants :
  - o Degré de conformité des activités mises en œuvre par le projet par rapport au plan de travail établi, en analysant notamment leur impact, pertinence, efficacité et efficience ;
  - o Rapprochement entre les réalisations physiques et financières du Projet, en dégageant les écarts

- éventuels et en identifiant leurs causes ;
  - o Comparaison du chronogramme réel au chronogramme prévisionnel, en formulant des recommandations pour rattraper les retards éventuels ;
  - o Identification proactive des facteurs bloquants/faiblesses éventuelles ou de tout problème risquant d'affecter la bonne exécution du Projet en vue de leur correction.

##### d) Capitalisation

- Préparer les rapports de suivi et évaluation périodiques sur les activités du Projet et les soumettre à la Coordination du Projet ;
- Superviser la préparation de la documentation nécessaire à la réalisation des missions de supervision nationales (Banque mondiale, Gouvernement de la République du Congo, etc) du projet et des revues et évaluation externes du Projet (Revue à Mi-Parcours, évaluation finale, etc.) ;
- Assurer le suivi de l'exécution des recommandations des missions de supervision (récapitulées dans les Aide-Mémoires) ;
- Participer aux réunions de gestion du Projet et assurer le partage d'une information actualisée sur l'état d'avancement du Projet ;
- Favoriser la diffusion des leçons apprises à l'extérieur du Projet, en collaboration avec le Spécialiste en communication ;

##### e) Renforcement de capacités

- Assurer un appui méthodologique et technique aux responsables de l'UGP, aux partenaires de mise en œuvre et aux bénéficiaires des activités du Projet afin de les sensibiliser aux objectifs et indicateurs du Projet et à la stratégie de suivi et évaluation ;
- Superviser le travail de collecte des données par les prestataires de services et mettre en œuvre un plan de renforcement de leurs capacités si nécessaire.

#### 2. Durée de la mission et lieu d'affectation

Le Spécialiste en Suivi Evaluation du PASEL sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités du PASEL dans toutes les zones d'intervention du projet.

#### 3. Qualifications et expérience minimales requises

Le spécialiste en suivi évaluation devra justifier du profil suivant :

- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, sciences sociales, gestion ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine du suivi-évaluation et de planification ;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- Avoir une maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;

- Avoir une bonne connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.) ;

#### 4. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures constitués des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 12 mai 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Spécialiste en suivi Evaluation du PASEL ».

Le dossier devra être constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un Curriculum Vitae actualisé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission ;
- Une copie conforme des diplômes requis ;
- Une copie des attestations de travail justifiant les expériences pour le poste.

#### 5. Méthode de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

Le recrutement se fera par appel à candidature et la procédure de sélection comportera deux (02) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission, au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

#### 6. Dépôt des candidatures

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante. La transmission des dossiers par voie électronique ne sera pas permise.

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville Brazzaville-République du Congo,  
Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

#### 7. Informations générales :

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

**Fait à Brazzaville, le**  
**Le Coordonnateur**  
**Olivier MAZABA-NTONDELE**

## JUSTICE

Des mandats d'arrêt à l'encontre de deux directeurs sortants du Trésor public

« Attendu qu'il existe actuellement des procédures ouvertes devant les services exerçant les missions de police judiciaire contre les nommés Dongou Armel Silvère, Mouaya Stéphanie Gertrude et autres pour des faits de détournements de fonds publics (...) Pour garantir la comparution régulière et sans faille des personnes précitées, il paraît judicieux de prescrire à leur encontre la mesure d'interdiction de sortie du territoire national », soulignent les réquisitions du procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, du 22 avril 2025.

Il convient de rappeler qu'Armel Silvère Dongou et Stéphanie Gertrude Mouaya étaient, tous deux, directeurs généraux adjoints au Trésor public. Ils ont été démis de leurs fonctions par le Conseil des ministres du 18 avril 2025. La passation avec leur successeur a eu lieu le 22 du même mois. Précisons que pour Armel Silvère Dongou, un mandat d'arrêt international a été émis.

Les Dépêches de Brazzaville

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## La créativité et l'innovation des artistes à l'honneur

Dans le cadre de la célébration chaque 26 avril de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le ministre en charge du Développement industriel, Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a lu un message dans lequel il a salué le travail incontestable des artistes et autres acteurs des œuvres de l'esprit.

La célébration de la 25e édition de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a permis au gouvernement congolais, à travers le ministre Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, de valoriser l'innovation et l'esprit créatif des artistes. Il en a profité pour dévoiler et rappeler les efforts du Congo dans la protection et la valorisation des œuvres d'art.

« En matière de création, qu'il s'agisse de musique, de cinéma, de danse, de littérature ou encore d'art, les artistes font preuve d'innovation et repoussent sans cesse les limites de l'art, de l'expression créatrice en offrant au monde des nouvelles perspectives et des nouvelles connaissances. C'est ainsi que le gouvernement de la République du Congo, dont l'enjeu international du droit des créateurs d'esprit est de tirer profit de leurs œuvres, a mis en place un prix dénommé Prix du président de la République pour l'invention et l'innovation technologique », a-t-il expliqué.

Célébrée sur le thème « La propriété intellectuelle et la musique », la 25e édition de



Le ministre délivrant son message/Adiac

la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a mis l'accent sur la musique qui est un langage universel permettant de transcender les frontières, les cultures et les générations. Pour Antoine Nicéphore Fylla, le choix du 26 avril coïncide avec l'entrée en vigueur de la convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en 1970. Sa célébration permet de rappeler le rôle que joue le droit de propriété intellectuelle pour encourager l'innovation, la créativité comme outils in-

dispensables de la croissance économique et du progrès.

Considérée comme quatrième art, la musique est un mode d'expression qui consiste à organiser des sons à travers les rythmes, la mélodie et l'harmonie. Elle peut être vocale, instrumentale ou les deux à la fois et elle permet de transmettre des émotions, de raconter des histoires, d'accompagner des rituels ou simples divertissements.

Selon Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, chaque morceau de musique est protégé

par le droit d'auteur. Des droits de propriété intellectuelle constituent le cadre de protection des œuvres musicales, des enregistrements et des interprétations.

« Ces droits renforcent la musique en tant qu'activité économique offrant aux créateurs la possibilité de contrôler l'utilisation de leurs œuvres, de percevoir une rémunération et d'investir dans des futurs projets musicaux ou intellectuels », a détaillé le ministre en charge du Développement industriel.

Il a, par ailleurs, expliqué que grâce à la propriété intellectuelle, le monde actuel bénéficie d'un ensemble de nouveaux moyens pour améliorer la qualité des sons, du rythme et même des paroles aux moyens souvent modernes, fruit de la créativité et de l'innovation.

Notons que le Congo est signataire de la convention de Berne depuis le 8 septembre 1962 qui porte sur la protection des œuvres littéraires et artistiques et est considérée comme un instrument juridique international visant la protection des œuvres et droits y afférents.

Rude Ngoma

## DZANGA-SANGHA

## Signature du plan de gestion de la zone de chasse communautaire

Le gouvernement de la République centrafricaine et le Comité communautaire local ont officiellement signé, le 14 avril à Bangui, un accord pour la mise en œuvre du Plan simple de gestion (PSG) de la Zone de chasse communautaire (ZCC) des aires protégées de Dzanga-Sangha (APDS).

La signature de l'accord consacre un processus participatif visant à concilier la protection de la biodiversité avec les droits et les moyens de subsistance des communautés locales et autochtones.

Élaboré à la suite de consultations inclusives et approfondies avec la population locale, les peuples autochtones et les chasseurs traditionnels, le plan reflète une vision partagée de l'utilisation durable

des ressources naturelles.

Ce plan de gestion permet au gouvernement centrafricain de répondre aux exigences de l'Unesco, tout en donnant aux communautés locales et autochtones les moyens

de renforcer la biodiversité au sein de cette zone de chasse communautaire pour améliorer leurs conditions de vie.

« Cette journée est une source de grande joie pour les communautés locales et les peuples autochtones de Bayanga », a déclaré Amédée Sakoma, président du Comité communautaire de la ZCC. Il a ajouté que « La ZCC est un espace que le gouvernement a réservé aux enfants de Bayanga pour qu'ils puissent se nourrir. Nous considérons ce plan et sa gestion participative comme essentiels, aujourd'hui et pour l'avenir ».

La ZCC a été créée pour permettre aux communautés d'utiliser les ressources naturelles de manière durable, tout en contribuant aux objectifs de conservation à l'échelle nationale et mondiale. Le PSG offre désormais un cadre formel pour gérer cet espace en renforçant la sécurité alimentaire, en préservant les pratiques culturelles et en

conservant la biodiversité.

Le lancement de ce plan marque une étape majeure dans le cadre de l'accord de cogestion entre le ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et le WWF. Conformément à cet accord, le WWF et ses partenaires gouvernementaux continueront à soutenir la mise en œuvre et le suivi du plan à travers les structures locales de gouvernance.

Comme l'a souligné le ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Gervais Mbata, lors de la signature, « Ce plan de gestion est un projet collectif et un outil d'intérêt public qui définit les grandes orientations en matière de chasse et d'usage durable des ressources dans la ZCC. Il reflète notre engagement à trouver un équilibre entre la conservation de la biodiversité et les droits et moyens de subsistance des communautés locales et autochtones ».

Fortuné Ibara



Les signataires brandissant le plan de gestion de la ZCC de Dzanga-Sangha/Adiac

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Les tracasseries dans la prise en charge des retraités en voie de prendre fin

Les directeurs généraux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo, et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), François Nguimbi, ont signé le 24 avril à Brazzaville une convention instituant les règles de coordination entre les deux structures. Le but étant, entre autres, de garantir les droits acquis ou en cours d'acquisition, de simplifier les procédures administratives pour les retraités qui attendent et pour les travailleurs qui seront admis à la retraite.

La cérémonie de signature de la convention a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa. Cette convention marque un acte politique et social de haute valeur humaine. Conformément à la législation en vigueur, elle a pour objet de garantir la totalité des années de service accomplies sous les deux régimes en vue de l'ouverture du droit à la pension.

En effet, depuis plusieurs années, des milliers de travailleurs admis à la retraite et ayant cotisé à la CNSS et la CRF ne perçoivent pas leurs pensions à cause sûrement des difficultés qu'éprouvent les deux caisses et aussi la lourdeur des procédures administratives. Face à cette situation et au désarroi des retraités qui continuaient d'attendre sans l'ombre d'un dénouement durable, le ministre d'Etat avait mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer une convention en vue de régir les relations entre les deux caisses.

« Toutes les fois qu'il est possible d'avancer, selon les très hautes instructions du président de la République pour qu'ensemble nous cheminions vers le bien-

être social, nous le faisons. Nous avons pris le temps qu'il fallait parce que nous n'avons pas voulu confondre vitesse et précipitation. Aujourd'hui, nous pouvons dire que tout est bien qui finit bien, mais qui va bien se poursuivre. C'est un pas de plus vers l'accomplissement des ambitions sociales du président de la République », a déclaré le ministre d'Etat Firmin Ayessa.

Cette convention est fondée sur les articles 145, 153 et 165 de la loi n°004 du 25 février 1986, portant code de sécurité sociale en République du Congo. Elle est aussi unifiée sur la base de l'article 2 alinéa 3 du décret n°84/892 du 12 octobre 1984 modifiant le régime des pensions des fonctionnaires et assimilés qui dispose qu'« Aucune pension ne peut être liquidée si le versement des retenues exigibles n'a pas été effectué ». Ainsi, pour la mise en œuvre de cette convention, il est donc institué une coordination entre le régime de retraite des fonctionnaires et assimilés et militaires, gérés par la CRF, et le régime de salaires relevant du code du travail, géré par la CNSS. Directeur des études, de la planification et des contentieux à la



Firmin Ayessa encourageant les deux directeurs généraux/DR

CRF, Jacques Ofoulou a expliqué que cette convention concerne la situation des personnes qui ont commencé à travailler dans le secteur privé régi par le code du travail avant d'être recrutées au niveau de la fonction publique. Cotisant les années précédentes à la CNSS où la personne devrait attendre sa retraite, elle passe du secteur privé au secteur public, devenant ainsi un agent de l'Etat pour bénéficier d'une pension à la

CRF. « Hier, il y avait des difficultés pour prendre en compte la période de contractuel, pendant qu'il avait travaillé plutôt au niveau du privé. Pour régler ce problème au niveau de la première caisse qu'elle était en train de cotiser, cela n'était pas toujours facile parce qu'on exigeait parfois des sommes d'argent à ces retraités. Par rapport à cette convention, le problème est réglé, chaque

caisse va traiter la partie qui la concerne. Qu'elle ait commencé au niveau de la fonction publique ou au niveau du privé, il y aura comme une fusion de deux périodes pour en faire une pension normale pour un pensionné. C'est vraiment salutaire ce que les deux caisses venaient de faire », a commenté Jacques Ofoulou.

Parfait Wilfried Douniama

## LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

## UniCongo et MCPLC s'unissent contre la maladie et pour une « sportification » des entreprises

UniCongo, l'organisation patronale, et Marcher courir pour la cause (MCPLC), association engagée dans la promotion de la santé par le sport, ont signé une convention de partenariat axée sur la prévention et le bien-être en entreprise.

Face à l'essor des maladies non transmissibles, notamment le diabète, deux acteurs clés du tissu socio-économique congolais se sont accordés à lancer une initiative conjointe. Nancy Chenard, secrétaire générale exécutive d'UniCongo, et Rodrigue Dinga Mbomi, président de l'association MCPLC, ont officialisé cette union le 2 avril autour d'un objectif commun : sensibiliser et agir contre les risques liés à la sédentarité en milieu professionnel, avec en ligne de mire la lutte contre le diabète.

« La santé des travailleurs fait la santé des entreprises, et la santé des entreprises contribue à leur performance », a souligné Nancy Chenard, insistant sur le rôle crucial des employeurs dans la promotion du bien-être au travail. Rodrigue Dinga Mbomi, quant à lui, a présenté le concept de « sportification des entreprises » précisant qu'« il faut penser le



Nancy Chenard et Rodrigue Dinga Mbomi pendant la signature/Adiac

changement, plutôt que changer le pansement. Le pansement, ce sont ces médicaments achetés à outrance. Le changement, c'est

arrêter de tricher avec sa santé en refusant de pratiquer les trente minutes d'activité physique recommandées chaque

jour par l'OMS. »

Il a, par ailleurs, ajouté que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tout comme l'Organi-

sation internationale du travail, reconnaissent désormais la sédentarité comme un facteur de risque majeur pour la santé des travailleurs, au même titre que le tabagisme ou une mauvaise alimentation. Ce partenariat stratégique s'inscrit dans une démarche plus large de responsabilité sociétale des entreprises, offrant aux entreprises congolaises un cadre concret pour agir sur les déterminants de santé.

La participation des collaborateurs d'UniCongo à la 5<sup>e</sup> édition de la Traversée du Mayombe, qui se tiendra du 7 au 13 juin, est la première action concrète. Un événement symbolique, vecteur d'engagement et de mobilisation collective autour de la santé. Par cette alliance, UniCongo et MCPLC envoient un signal fort : placer la santé au cœur du développement économique, c'est investir dans un avenir durable et performant.

James Golden Eloué

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Bientôt l'ouverture du Centre de valorisation des bio-ressources

Lors d'une réunion de mise au point le 24 avril à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et les partenaires, notamment l'Agence française de développement et Expertise France, ont fait le point du niveau d'exécution du Projet d'appui et de modernisation de l'enseignement, particulièrement la question de l'ouverture, dans les prochains mois, du Centre multi-services de valorisation des bio-ressources.

Selon la ministre Delphine Edith Emmanuel, le Centre multi-services de valorisation des bio-ressources est lié, entre autres, au développement de l'agriculture auquel le gouvernement s'attèle. « *Il ne peut y avoir une agriculture au sens large susceptible de contribuer au développement que si nous intégrons la transformation et que nous la percevons en termes de chaîne de valeurs. Avec ce centre, il s'agira non seulement d'identifier les profils agricoles mais également de voir dans quelle mesure le processus de transformation que nous allons expérimenter pourrait être utile à tous* », a-t-elle fait savoir.

Le directeur de l'Agence



Les différents acteurs lors de la réunion de mise au point/Adiac

française de développement, Maurizio Cascioli, a quant à lui indiqué que les travaux de construction de ce centre sont presque terminés. Il reste à finaliser les statuts, le processus de recrutement du personnel étant en cours de validation. « *Aujourd'hui, nous avons esquissé les grandes lignes d'un calendrier qui laisse penser que d'ici à la fin de l'année, l'ensemble des activités sera terminé. On espère qu'à la prochaine rentrée académique, les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi et ceux des établissements du secteur privé de l'enseignement supérieur pourront titrer profit de ce centre* », a-t-il affirmé.

Rominique Makaya

## TRANSPORT URBAIN

## Le paiement des courses de taxi via Airtel Money est désormais possible

La société de paiement électronique, Airtel Money a officiellement lancé, le 25 avril à Brazzaville, le service de paiement de course de taxi à travers le processus de paiement électronique Airtel Money. Cette nouvelle opportunité apporte une nouvelle ère dans le système de transport des grandes villes du Congo.

À partir de ce 25 avril, les disputes et incompréhensions à cause des problèmes de monnaie avec les taximen sont finies. Le nouveau service permet, en effet, à tout usager de régler sa course de taxi via Airtel Money, de manière rapide, sécurisée et sans manipulation d'espèces. Il suffira juste de composer le code \*128\*1000# puis valider le paiement en quelques secondes.

Selon la directrice générale de

Airtel Money, Sandrine Kalala, le lancement de projet est une réponse globale à un besoin universel. « *Le paiement de course de taxi par Airtel Money permettra de fluidifier la vie, de valoriser le quotidien, de bâtir une économie plus connectée et plus juste. Chez Airtel Money nous croyons que la technologie doit être un outil de progrès pour tous. C'est ainsi que nous imaginons l'avenir. Un avenir où chaque trajet devient plus*

simple, où chaque innovation rapproche les gens. Nous invitons toute la population à adhérer à ce nouveau concept de paiement digitaliser », a-t-elle expliqué.

Cette offre apporte plusieurs avantages à ses usagers. Les chauffeurs et les clients bénéficieront de plusieurs biens et cadeaux (bonus appels, sms, internet et des routeurs airtel). Les taximen ont apprécié cette collaboration avec Airtel Money. « *C'est une très bonne*

initiative pour nous ainsi que nos clients. C'est une innovation salutaire car elle nous facilite et simplifie la vie. Merci beaucoup et j'invite les clients à adopter cette nouvelle possible. En payant par Airtel Money, l'immatriculation et le nom du chauffeur reste dans votre téléphone et au cas où vous oubliez un objet dans le taxi, vous aurez la possibilité de retrouver votre bien facilement », a indiqué un chauffeur. Tous les taxis qui travaillent



avec Airtel Money sont identifiable par un steaker qui indique la modalité de paiement électronique.

Il faut noter que c'est dans le cadre de sa mission de démocratisation de l'accès aux services financiers numériques que Airtel a lancé cette initiative destinée à révolutionner un geste quotidien. Elle s'inscrit dans une démarche stratégique d'innovation et d'amélioration concrète de la vie des citoyens.

Airtel Money est la solution de services financiers mobiles d'Airtel Congo, opérateur majeur des télécommunications en République du Congo.



## CYBERSÉCURITÉ NATIONALE

## L'ARPCE et l'Anssi unissent leurs forces pour protéger l'espace numérique

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi) ont franchi une étape décisive dans la protection du cyberspace national. Les deux institutions ont signé, le 25 avril, un protocole d'accord stratégique sous le patronage de Jean Dominique Okemba, ministre, secrétaire général du Conseil national de sécurité, en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Le document a été paraphé par Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, et Conrad Onésime Ooulhas Tsahat, directeur Général de l'Anssi, marquant ainsi l'engagement formel des deux institutions. L'alliance intervient dans un contexte de digitalisation accélérée où le Congo affiche un taux de pénétration mobile remarquable de 93%, avec environ 5,2 millions d'abonnés pour une population de plus de 6 millions d'habitants. L'adoption massive des technologies numériques s'accompagne inévitablement de risques croissants en matière de cybersécurité, justifiant cette mutualisation des compétences entre les deux organes.

Le protocole d'accord établit une feuille de route précise pour les deux institutions. Présentant les termes de référence, Jean Célestin Endoké, directeur des Affaires juridiques et internationales à l'ARPCE, a détaillé les principaux objectifs. « Cet accord vise, à son article 1er, la mise en place d'un cadre de collaboration entre l'ARPCE et l'ANSSI avec trois objectifs principaux. Premièrement, renforcer et garantir la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques sur le territoire congolais. Deuxièmement, assurer une gestion effi-



Le ministre Jean Dominique Okemba (à droite) et le ministre Léon Juste Ibombo encadrant les deux directeurs généraux/Adiac

cace des incidents de cybersécurité. Et troisièmement enfin, favoriser le partage d'informations et mutualiser l'expertise technique entre les deux institutions. Protéger les données et informations à caractère personnel des Congolais », a-t-il expliqué.

Concrètement, l'accord prévoit plusieurs mécanismes opérationnels, notamment l'établissement d'un système d'échange régulier et sécurisé d'informations sur les incidents et menaces cybernétiques,

la coordination des actions pour la gestion des incidents affectant les opérateurs de télécommunication, ainsi que la création d'un comité paritaire permanent. Le renforcement mutuel des capacités techniques et le développement de protocoles d'intervention conjoints figurent également parmi les axes de cette collaboration.

Une réponse stratégique aux défis de la cybersécurité nationale. Pour le ministre Léon Juste Ibombo, cette collaboration représente une avancée significative dans le

dispositif de sécurité numérique nationale. « Cette synergie institutionnelle nous dote d'un mécanisme de surveillance et d'intervention proactif face aux menaces cybernétiques. À l'image d'un système de détection sophistiqué, ce dispositif nous permettra d'identifier rapidement les intrusions malveillantes et d'y apporter une réponse immédiate et coordonnée, garantissant ainsi l'intégrité de notre infrastructure numérique nationale », a-t-il précisé.

Le ministre a également souligné l'importance du volet formation dans cette initiative. « On doit maintenant aussi former nos jeunes Congolais pour lutter contre la cybersécurité pour protéger notre cyberspace », a-t-il affirmé, saluant une démarche qui s'aligne parfaitement avec les orientations gouvernementales relatives à la lutte contre la cybercriminalité.

De son côté, Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, a inscrit ce partenariat dans une vision plus large, « celle d'un Congo numérique, résilient et souverain. Il témoigne de notre engagement commun à construire un espace numérique de confiance, condition sine qua non du développement de notre économie numérique ».

Signé pour une durée initiale de deux ans renouvelables, ce protocole d'accord marque une avancée significative vers une souveraineté numérique renforcée et une protection accrue des infrastructures critiques du pays. Les bénéfices de cette collaboration devraient s'étendre à l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique, des opérateurs de télécommunications aux utilisateurs finaux, contribuant ainsi à la construction d'un environnement digital plus sûr pour tous les Congolais.

Quentin Loubou

## CONSEIL CONSULTATIF DES SAGES ET NOTABILITÉS TRADITIONNELLES

## Jean Théodore Pouaboud confirmé président de la coordination Europe

La session inaugurale du 23 avril à Paris a confirmé Jean Théodore Pouaboud à la présidence du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles de l'antenne de l'Europe. Eclairage sur son mini-portrait et évocation des grandes lignes de sa feuille de route émanant de Jean Marie Ewengue, président du Haut conseil des sages.



Jean Théodore Pouaboud, président du Conseil des sages des Congolais de l'étranger pour son mot de bienvenue, le 23 avril 2025/DR

La mise en place officielle du Conseil des sages des Congolais de l'étranger (CSCE) avait été effectuée dans la salle verte de l'ambassade de la République du Congo en France, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada, le 20 décembre de l'année dernière, par Jules Moussabou, premier secrétaire du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles. Aujourd'hui, quatre mois après, Jean Théodore Pouaboud a été confirmé dans ses fonctions. Il exercera sa présidence auprès de la diaspora toujours à la quête de structuration officielle en France en vue d'instaurer une instance de démo-

cratie participative entre Congolais de l'étranger.

Pour cette mission, en collégialité avec son bureau, l'ancien secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, 1993-1994, entend mettre son temps libre, ses compétences, son expérience, sa mémoire et son savoir-faire au service de ses compatriotes pour un vivre-ensemble actif et solidaire.

Le CSCE, selon les attentes de ses initiateurs, se veut être une instance de réflexion consultative auprès du gouvernement auquel il est chargé d'émettre

des avis et faire des suggestions. Il ne doit pas se comporter en contre-pouvoir : son action s'opère dans un cadre tolérant et dépassant les clivages politiques. En mettant l'humain en avant, dans un élan d'engagement volontaire et solidaire, il est plutôt une richesse indispensable à la cohésion sociale dans un rôle pour la prévention des conflits et la préservation de la paix, credo cher au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le bureau issu de la session inaugurale du 23 avril se réunira pour la première fois le 30 avril à 14h, à Paris.

Marie Alfred Ngoma

## DIPLOMATIE

## L'ambassade des Etats-Unis au Congo dément sa fermeture

Le gouvernement américain a décidé de continuer d'évaluer ses programmes et son dispositif à l'échelle mondiale afin de mieux relever les défis modernes au nom de son peuple.

Le 23 avril, le secrétaire d'État Marco Rubio a annoncé une réorganisation des bureaux du Département d'État aux États-Unis. L'objectif principal de cette réorganisation est de promouvoir une coordination plus étroite entre Washington, les ambassades et consulats dans le monde entier.

Suite à des mauvaises interprétations sur cette réorganisation du département d'État, l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo a indiqué, dans un communiqué de presse publié le 25 avril, qu'aucune décision n'a été prise concernant la fermeture des missions diplomatiques américaines dans le monde.

« L'ambassade américaine à Brazzaville continue à fonctionner normalement pour assister les citoyens américains et promouvoir les intérêts américains à travers le renforcement des relations entre les Etats-Unis et la République du Congo », précise le communiqué de presse.

Guy-Gervais Kitina



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Adoption de la note méthodologique sur les étapes de finalisation du Snat

En plus de la Politique nationale d'aménagement du territoire (Pnat), du Guide méthodologique pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire et des études sectorielles de base sur le capital forestier et le potentiel agricole en vue de l'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire, (Snat), la RDC va disposer bientôt d'un Snat, cet outil de planification spatiale qui donne une orientation générale sur les usages, les affectations des zones d'occupation, l'organisation des réseaux divers et équipements.

La validation de la note méthodologique sur les étapes de finalisation de ce document ouvre ainsi la voie au processus participatif et inclusif de son élaboration. Cette note méthodologique a été adoptée à l'unanimité par les différentes parties prenantes au cours d'un atelier organisé récemment à l'Institut national des arts à Kinshasa par le ministère de l'Aménagement du territoire. La cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation des étapes de finalisation du Snat a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo. Dans son allocution, le ministre Guy Loando a reconnu l'importance de cet atelier qui marque une étape décisive vers l'adoption d'un cadre stratégique de planification spatiale, aligné sur les ambitions de développement durable de la RDC. Il a, par ailleurs, fait savoir que le processus de finalisation du Snat n'est pas un simple exercice administratif, mais plutôt un moment



décisif de concertation et d'appropriation dans la mesure où le Snat doit transcrire l'expression d'une vision nationale partagée, construite sur la base des réalités locales, des aspirations des populations et des ambitions de développement du pays. Auparavant, le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu Ngolo, a rappelé le cheminement du processus d'élaboration du Snat qui a été précédée par la réalisation de quelques préalables, à savoir

la validation du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux et la finalisation de deux études sur le capital forestier et sur le potentiel agricole. Il a exhorté les parties prenantes à être à la hauteur de la tâche leur confiée pour valider une méthodologie claire et fiable en vue de finaliser le processus d'élaboration du Snat. Soucieux de voir le processus d'élaboration du Snat aboutir à bon port, le patron de l'administration a sollicité l'accompagnement de différentes

parties prenantes comme elles l'ont été pendant le processus de la réforme de l'Aménagement du territoire.

L'adoption à l'unanimité de la note méthodologique pour la finalisation du Snat a été faite après sa présentation par le Pr Kabamba Kabata. Celui-ci a, dans son exposé, fait d'abord un rappel sur les grandes lignes du processus de la réforme de l'Aménagement du territoire en termes d'objectifs et des avancées. Par la suite, il a défini le Snat comme

étant un document de référence à une valeur indicative qui donne une orientation générale sur les usages, les affectations des zones d'occupation, l'organisation des réseaux divers et équipements. Enfin, le Pr a expliqué les différentes phases d'élaboration du Snat avant de préciser que son élaboration exige une stratégie participative et inclusive. Rappelons que l'atelier de validation de la note méthodologique pour la finalisation du Snat avait comme objectif global celui de valider de manière consensuelle des prochaines étapes pour la finalisation du Snat. De manière spécifique, il s'agissait donc de présenter les grandes lignes des prochaines étapes pour la finalisation du Snat ; de recueillir les observations et recommandations des parties prenantes ; d'identifier les ajustements nécessaires à intégrer dans le processus d'élaboration du Snat et enfin adopter les étapes retenues pour la suite du processus d'élaboration du Snat.

**Blandine Lusimana**

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

## La RDC engagée à éliminer la maladie d'ici à 2030

À l'occasion de la 18<sup>e</sup> Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril sur le thème « Le paludisme prend fin avec nous : réinventer, réimaginer, raviver », le ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, par la voix du Dr Romain Muboyayi, représentant du ministre Samuel Roger Kamba, a tenu à rappeler l'engagement ferme de la République démocratique du Congo (RDC) à éliminer cette maladie d'ici à l'horizon 2030.

Dans un discours prononcé devant un parterre d'acteurs nationaux et internationaux, de partenaires techniques et financiers, le représentant du ministre de la Santé a salué la vision et l'implication du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, pour son leadership dans le domaine de la santé et la lutte contre le paludisme, notamment à travers le soutien actif à la Couverture sanitaire universelle.



Dr Romain Muboyayi lors de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme/DR

Le thème de cette année, a-t-il renchéri, invite à renforcer la résilience des communautés face à cette maladie évitable et curable, qui continue de toucher sévèrement les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Le directeur de cabinet du ministre de la santé, le Dr Romai Muboyayi a mis en avant les efforts fournis par le gouvernement, notamment l'introduction du vaccin antipaludique R21 Matrix M, depuis octobre 2024 dans la province du Kongo Central, avec des taux de couverture très encourageants (83 % pour la première dose et 63 % pour la troisième); l'expansion prévue de la vaccination dans les provinces du grand Bandundu et du grand Équateur dès ce 1<sup>er</sup> mai.

À ces efforts s'ajoute le projet de construction d'une usine nationale de production des moustiquaires imprégnées pour renforcer l'autonomie et l'efficacité des actions de prévention. Face aux défis persistants, précisément les déficits de financement, le gouvernement appelle à une mobilisation collective des ressources pour couvrir l'ensemble des 519 zones de santé de la RDC, en mettant l'accent sur les 78 zones les plus vulnérables. Le ministre, à travers son représentant, a réitéré la gratitude de la République envers tous les partenaires nationaux et internationaux, et a salué l'engagement sans faille des professionnels de santé dans cette lutte quotidienne.

**B.L.**

## FONCTION PUBLIQUE

## Une nouvelle politique salariale en vue des agents publics

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a ouvert, le 24 avril, les travaux d'élaboration de la nouvelle politique salariale des agents publics au Centre culturel et artistique pour les pays d'Afrique centrale, en présence de plusieurs autorités tant civiles que militaires.

Dans son allocution, le président Félix Tshisekedi a notamment recommandé que la nouvelle politique salariale puisse garantir « une rémunération juste, fondée sur les efforts fournis, les qualifications détenues et les responsabilités assumées, sans favoritisme entre institutions ». Le chef de l'État a également appelé à la production d'une grille salariale unique, lisible et accessible à tous, prenant en compte le grade, l'ancienneté et appliquée de manière uniforme.

Il a, par ailleurs, demandé que les primes soient standardisées de manière transparente et équitable. Conscient des résistances auxquelles cette réforme ferait face, l'autorité suprême du pays s'est montrée déterminée à aller jusqu'au bout. « Il est temps que la loi des puissants ne prime plus sur la justice due aux plus modestes. Je m'assurerai personnellement de la mise en œuvre de cette réforme ! », a-t-il assuré.

Prenant la parole au nom des agents publics, le président de l'Intersyndicale nationale de l'administration publique, Fidèle Kiyangi, a salué cette initiative. « Cette action s'avère être une première dans l'histoire de notre pays depuis son accession à l'indépendance », a-t-il indiqué.

Pour contribuer à renforcer les fonds nécessaires à la réalisation de cette nouvelle politique salariale, le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique a, pour sa part, annoncé le lancement, dès le mois prochain, d'un processus de contrôle de tous les agents publics. Ces travaux émanent des instructions données au gouvernement par le président de la République, le 28 juin 2024, lors du troisième Conseil des ministres du gouvernement Suminwa, de mettre sur pied une nouvelle politique salariale « plus juste, équitable, rationnelle et soutenable » de tous les agents et fonctionnaires de l'État.

**Sylvain Andema**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

CABINET

## PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT Avis d'appel à candidature

Projet	Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement	Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence	PAJE/2025/AMI/001
Titre du Poste	- <b>Coordonnateur</b> - <b>Responsable Suivi évaluation</b> - <b>Spécialiste Passation des marchés</b> - <b>Spécialiste Agribusiness</b>
Localisation	République du Congo, Brazzaville.
Date de publication	28 avril 2025
Date limite :	12 mai 2025

### INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidature concerne les postes suivants :

- Coordonnateur ;
- Responsable Suivi évaluation ;
- Spécialiste passation des marchés ;
- Spécialiste Agribusiness.

### PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du Projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires.

Les résultats attendus du Projet sont, entre autres, :

- le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
- l'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
- l'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
- la création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
- la création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle, ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie.

Le Projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux, où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et qui disposent de potentialités agricoles, ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). Il interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du Projet de Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du Projet est le 31 décembre 2028.

### DOSSIER DE CANDIDATURE – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

#### a) Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF) et y indiquer trois personnes de référence que la Commission de recrutement pourrait contacter ;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
- Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat de nationalité.

#### b) Réception et date limite

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse : **Rue de Libération de Paris, Quartier Blanche Gomez (enceinte de la Radio Rurale Congolaise), Brazzaville, République du Congo, ou** transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : **recrutement2025@maep-paje.cg** avec copie obligatoire à : **recrutementpersonnelpaje@maep-paje.cg** ; avec en objet la mention suivante :

- « PAJE-COORDONNATEUR-Nom du candidat » pour le poste de Coordonnateur ;
- « PAJE-RSE-Nom du candidat » pour le poste de Responsable suivi évaluation ;
- « PAJE-SPM-Nom du candidat » pour le poste de Spécialiste en passation des marchés ;
- « PAJE-AGRI-Nom du candidat » pour le poste de Spécialiste agribusiness.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **[08 mai 2025] à 16h00, heure locale**. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

#### c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

#### Considérations particulières :

- **Fonctionnaires** : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- **Candidatures féminines** : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- **Lieux d'affectation**. L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du Projet.

### DURÉE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTATION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du Projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Brazzaville avec des déplacements dans la zone du Projet.

### 1. COORDONNATEUR

#### Tâches et responsabilités

Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et sous la supervision du Comité de Pilotage (CP) du Projet et du FIDA, le/la Coordonnateur (trice) sera responsable de l'organisation, de l'animation, de la coordination et de la mise en œuvre de toutes les activités menées dans le cadre du Projet, directement et en collaboration avec l'assistance technique internationale. Il/elle assure la conduite concertée des activités opérationnelles techniques, administratives, financières et comptables en veillant au respect des dispositions :

- du Document de conception du Projet ;
- de l'Accord de Prêt FIDA/Etat CONGO ;
- de la Lettre à l'Emprunteur du FIDA ;
- des Lois et Règlements en vigueur en République du CONGO ;
- des Règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- des recommandations validées et approuvées des missions de supervision, de revue technique, d'évaluation et d'audit.

#### a) Au plan institutionnel

- Entretenir des relations avec le Ministère de Tutelle, le Représentant de l'Emprunteur, le Comité de Pilotage et les Bailleurs de Fonds, les organisations représentatives des bénéficiaires, les prestataires de services ;
- Entretenir des relations avec les Partenaires identifiés pour la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Assurer le Secrétariat du Comité de Pilotage conformément à l'Arrêté de création dudit Comité.

#### b) Au plan Management Général

- Promouvoir et mettre en œuvre les objectifs et les stratégies du Projet (au sein du Projet et auprès des autres partenaires) ;
- Coordonner l'équipe du Projet et travailler en synergie avec l'assistance technique internationale ;
- Coordonner la circulation interne de l'information au sein du Projet et sa communication externe ;
- Superviser et contrôler la mise en œuvre des stratégies de ciblage, de genre et les approches du Projet par composante ;
- Mettre en œuvre les décisions du Comité de Pilotage pour assurer l'exécution optimale des activités du Projet ;
- Assurer la bonne gestion des ressources et du patrimoine du Projet ;
- Contrôler la qualité technique du travail au sein de l'UGP ;
- Contrôler la cohérence de la mise en œuvre des activités des composantes : interrelations fonctionnelles et opérationnelles ;
- Assurer la bonne exécution de toutes les activités de passation des marchés ;
- Contrôler la qualité technique, la cohérence et la conformité des prestations fournies par les partenaires et autres opérateurs.

#### c) Au plan de la gestion des PTBA

- Préparer et soumettre aux organes les Plans de Travail et Budget Annuels (PTBA) ;
- Approuver le projet de PTBA consolidé du PAJE en interne, pour soumission au Comité de Pilotage ;
- Présenter le PTBA consolidé au Comité de Pilotage pour approbation ;
- Transmettre le PTBA approuvé par le Comité de Pilotage au FIDA pour Non-Objection ;
- Demander les modifications nécessaires du PTBA en cours d'exercice ;
- Préparer et soumettre au MAEP, au Comité de pilotage et au FIDA les rapports techniques et financiers, et de suivi/évaluation et organiser les audits externes ;
- Préparer et appuyer ou participer aux missions de supervision et d'évaluation externe.

#### d) Au plan financier

- Demander l'ouverture du compte spécial et du compte du Projet ;
- Mobiliser les fonds du Projet et gérer le compte du Projet ;
- Élaborer et soumettre à l'approbation des organes compétents les contrats et les accords ;
- Autoriser tous les règlements par caisse et banque ;
- Approuver les sommes dues au titre des contrats et autres conventions ;
- Assurer la signature autorisée sur le compte spécial et le compte du Projet ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des demandes de fonds de contrepartie/CONGO ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des Demandes de Paiement Direct (DPD) et des engagements spéciaux ;
- Assurer le suivi permanent de la Trésorerie en collaboration avec le RAF.

#### e) Au plan administration générale

##### Gestion du personnel :

- Autoriser le recrutement du personnel ;
- Proposer les membres de la Commission de recrutement ;
- Signer les contrats de travail ;
- Vérifier les états et bulletins mensuels de paie ;
- Approuver les déclarations trimestrielles de cotisations sociales ;
- Approuver les déclarations mensuelles d'impôts sur les salaires ;
- Approuver les demandes de congés ;
- Approuver les décisions de licenciement ;
- Approuver les démissions d'un agent ;
- Autoriser les demandes de participation à des séminaires et formation du personnel.

##### Gestion des achats et frais généraux :

- Autoriser les achats ;
- Autoriser la préparation des dossiers d'appels d'offres (DAO) ;
- Signer les bons de commande ;
- Signer les contrats ou les marchés ;
- Notifier l'adjudication de marché ;
- Autoriser l'avance sur marché ou contrat ;
- Signer les demandes d'exonération : douane, TVA.

##### Missions :

- Approuver les Termes de Référence (TDR) de mission UGP ;
- Contrôler et approuver le rapport de mission.

##### Administration courante :

- Signer le courrier du PAJE ;
- Autoriser l'utilisation de la logistique ;

## RUMBA JUNGLE

## Un symposium sur le rayonnement de cette musique a marqué la troisième édition

La troisième édition du festival «Rumba jungle» s'est tenue du 19 au 20 avril au complexe touristique Elonda de Kintélé, sur le thème « Du rayonnement de la rumba congolaise, de l'indépendance à nos jours ». Elle s'est ouverte par un symposium au cours duquel une panoplie de panélistes professionnels a fait le bilan de la rumba congolaise tout en suggérant la création de la Maison de la rumba.

Le député de Poto-Poto 3, Ferréol Gassackys, président de l'association Lumières d'Afriques et fondateur du festival «Rumba jungle» a ouvert le symposium par l'introduction du thème général, avant que le premier panéliste, Bangi Bayo, de la République démocratique du Congo (RDC), expert en communication du Conseil supérieur de l'audio-visuel et de la communication, ne développe son sous-thème intitulé « L'odyssée et l'épopée de la rumba congolaise ». Ce premier vice-président de la commission nationale chargée de la valorisation de la rumba a circonscrit le thème de cette troisième édition. Il a parlé de quelques orchestres qui ont vu le jour à Kinshasa et à Brazzaville. Pour lui, la décennie 1970 a été marquée par l'entrée des orchestres des grands. Ensuite le Trio Madjesi a bouleversé le monopole des orchestres existants sur tous les plans. Aussi, durant cette période, la rumba congolaise a été exportée vers le Gabon avec les Mavuela, ... Pour cet expert en rumba congolaise, cette musique s'est implantée à Bruxelles avec Ok Jazz et son projet Visa 80 ainsi que Viva la Musica de Papa Wemba que Luambo avait invité. Elle s'est exportée aussi au Japon avec Viva la Musica toujours. Il en est de même pour la montée en puissance des animateurs appelés communément «Atalakus». Bangi Bayo pense qu'avec l'inscription de la rumba congolaise au patri-

moine culturel et immatériel de l'Unesco, les orchestres des deux Congo doivent en profiter pour faire rayonner leur musique.

Exposant sur le sous-thème « Rayonnement de la rumba sur la période 1960-1970 », l'historien, journaliste et musicographe Bouetoum, de la République du Congo, a fait savoir que cette décennie est le tronc de l'arbre de la musique congolaise, l'âge d'or de la rumba congolaise. Pour lui, la chanson Indépendance cha cha c'est l'étincelle, le déclic qui réveille les Africains du Sud du Sahara. Les saxons, les pianos, ... font dorénavant partie des instruments de musique. Enfin, l'historien Bouetoum a conclu son exposé en indiquant que la rumba congolaise reste une musique inégalée.

Pour sa part l'historien et musicographe Stevio Ulrich Baral-Angui, également du Congo est intervenu sur les langues, frontières et transethnicité dans le rayonnement de la rumba congolaise. Ce chercheur au Centre universitaire de recherche sur l'Afrique au Laboratoire d'anthropologie et d'histoire à l'Université Marien-Ngouabi a laissé entendre qu'il y a la plusieurs facteurs qui expliquent la diffusion et le fonctionnement de la rumba congolaise. Alors que Maïka Munan, de la RDC, a centré son exposé sur la valorisation des artistes de rumba par l'Unesco. Il a mis également un accent sur les droits d'auteur.

**La rumba, une culture, une éducation**

Emma Mireille Opa Elion, du Congo a exposé sur le sous-thème « Rumba et nous ». La panéliste qui dit avoir découvert la rumba à l'époque où elle avait 8 à 10 ans à travers la chanson Muzi s'est référée à Wikipédia pour signifier que la rumba est un genre musical né sur les rives du grand et majestueux fleuve Congo entre les années 1930 et 1935. Ses origines se trouvent au royaume Kongo où l'on pratiquait une danse appelée «Nkumba», en kikongo le nombril. C'est donc la danse du ventre du fait des frottements des nombrils des deux danseurs lors d'une exhibition. Avec la traite négrière, plusieurs esclaves venant de l'Afrique centrale ont emporté avec eux leurs rythmes musicaux qui se sont mélangés aux rythmes cubains pour donner le son cubano. Emma Mireille Opa Elion a conclu son exposé en disant que la rumba c'est toute une culture, toute une éducation. « En somme, la rumba est en nous comparable à la fleur qui nous accompagne le long de notre vie sur cette terre des hommes. Nous naissons en musique et quittons ce beau monde en musique », a-t-elle dit.

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, a mis un accent sur l'historique du concept «Rumba na bilenge» créé à l'issue de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, le 14 décembre 2021. Elle a

rappelé que la Maison russe qu'elle dirige, en tant qu'institution culturelle, a été l'une des premières institutions à organiser un grand concert en présence de la représentation de l'Unesco au Congo, avec l'artiste musicien Djoson philosophe, le 14 décembre 2022. C'était pour cette institution culturelle une manière de féliciter le peuple congolais. Pour elle, la création du concept «Rumba na bilenge» qui veut dire «Rumba des jeunes», c'est pour encourager leur talent artistique. La musique, selon elle, est un moyen diplomatique qu'il faut exporter dans différents pays du monde, et non pas seulement sur l'espace francophone, parce que la musique est universelle. « La rumba pour moi, c'est une occasion de découvrir votre culture. C'est un instrument pour connaître le lingala », a-t-elle avoué.

Enfin, les panélistes ont déploré le fait qu'on inscrivant la rumba au patrimoine culturel et immatériel de l'Unesco, il a été oublié le volet danse, alors que la rumba c'est aussi la danse. En même temps, ils ont plaidé pour la mise en place de la Maison de la rumba.

A l'issue de ce symposium, son organisateur, Ferréol Gassackys, a estimé que ces échanges ont été un moment très important. « C'était un moment très agréable, un échange entre les Congolais, parce que c'est le Congo et la RDC qui s'unissent. A titre de rappel, nous avons

un patrimoine identitaire qui s'appelle la rumba, que désormais il faille protéger, sauvegarder et valoriser. En 2021, la rumba congolaise avait été inscrite comme patrimoine culturel et immatériel de l'Unesco, maintenant il s'agit de valoriser et de sauvegarder ce patrimoine. Il y a un document de stratégie globale qui oblige tous les pays qui passent par-là à sauvegarder et à accompagner cette valorisation. A travers notre concept «Rumba jungle», nous rappelons aux entités étatiques des deux Congo qui sont les premières concernées que l'Unesco procédera à une revue dans ci-peu. Elle va nous demander ce que nous avons fait pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine. Parce qu'il y a un certain nombre d'impératifs que nous devons suivre », a signifié Ferréol Gassackys, avant d'ajouter que c'est pour cela que l'appel est lancé à travers le concept «Rumba jungle» qui veut justement valoriser la rumba.

Notons que le symposium s'est tenu en présence des artistes musiciens et l'équipe dirigeante des Bantous de la capitale, de ceux venus droits de la France en l'occurrence Bozi Boziana de la RDC, Ladis Arcade du Congo puis des artistes locaux à l'instar d'Alain Deshaké et son orchestre Armée rouge qui ont agrémente ce moment par des intermèdes musicaux.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## DÉCOUVERTE

## Le comité de jumelage Reims-Brazzaville visite le Musée de l'homme à Paris

En prélude aux préparatifs d'un voyage à Brazzaville et d'une exposition sur le pagne wax, les membres du comité de jumelage ont passé une journée découverte du quartier Château-Rouge dans le dix-huitième arrondissement de Paris, avant une visite au Musée de l'homme.

Samedi 26 avril, au cours d'une promenade à un rythme pépère et mémère, les membres du comité de jumelage Reims-Brazzaville ont arpenté le secteur des rues Dejean, des Poissonniers et de Panama. Sur place, la délégation s'est restaurée dans un restaurant tenu par une Congolaise. S'en est suivie une visite au Musée de l'Homme, à la découverte du genre humain dans sa diversité anthropologique, historique et culturelle.

**Marie Alfred Ngoma**



La délégation du comité de jumelage Reims-Brazzaville à Paris, avril 2025/DR

- Signer les baux à loyer ;
- Entretenir des relations avec les Ministères : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et l'Etat ;
- Entretenir des relations avec les autres tiers ;
- Entretenir des relations avec le FIDA pour les demandes d'Avis de Non-Objection (ANO).

#### f) Au plan de gestion du Système de Suivi et Evaluation (SSE)

Superviser la mise en place du système S/E Participatif et notamment :

- la révision du cadre logique du Projet, en particulier dans les domaines des indicateurs et des mécanismes de suivi ;
- le respect de la stratégie de ciblage et la prise en compte du genre dans toutes les activités du Projet ;
- La clarification des besoins essentiels d'information de la Coordination du Projet, de la tutelle technique, du Comité de pilotage, des Bailleurs de fonds (FIDA) et en relation avec les intervenants, établir le cadre et les procédures pour l'évaluation des activités du Projet ;
- S'assurer que tous les contrats signés avec les opérateurs/prestataires de services incluent des spécifications pour le suivi interne requis d'eux, les systèmes de reportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- la revue avec les Partenaires à la mise en œuvre, leurs approches et systèmes d'information existants et s'accorder sur tout changement, appuis et ressources requis ;

Mise en œuvre du S/E

- La supervision de la coordination de la préparation technique du PTBA au niveau de l'UCP et s'assurer que les activités envisagées concourent à la réalisation du Projet ;
- La révision des rapports de suivi ; les analyser pour l'évaluation d'impact et pour identifier les causes d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du Projet ;
- S'assurer qu'en général les décisions relatives au suivi du Projet sont conformes au document de Projet et, en particulier, que les spécifications de ce document sont entièrement observées dans la conception du système de Suivi Evaluation du Projet ;

#### i) Reporting

- La revue qualité des rapports sur les résultats du Suivi Evaluation, comme requis, en étroite collaboration avec l'assistance technique internationale, le service financier, l'équipe technique et les partenaires de mise en œuvre ;
- Effectuer régulièrement des visites de terrain pour appuyer la mise en œuvre du S/E et pour identifier là où des adaptations pourraient être nécessaires ;
- Guider le partage régulier des résultats du S/E avec l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires ;
- Faire des rapports réguliers à la Coordination du Projet en mettant en relief les points essentiels et préparer la documentation pour les réunions ;
- Vérifier que les données du suivi sont discutées au niveau des instances appropriées et en temps utile en termes d'implications pour les actions appropriées et d'implications pour les actions futures.
- Mettre en œuvre tous les éléments nécessaires et prendre toutes les mesures suffisantes quant à la préparation, l'élaboration, la soumission, l'examen par le Comité de Pilotage des PTBA ;
- Mettre en œuvre le plan de communication des résultats du Projet et de la visibilité des activités en République du Congo, comme dans la sphère régionale, internationale et la communication avec la technologie digitale.

#### g) Au plan comptable

- Contrôler les balances et situations budgétaires mensuelles ;
- Vérifier les situations comptables ;
- Contrôler les analyses de comptes mensuelles et semestrielles.

#### h) Au plan des états financiers & informations

#### Tâches spécifiques

##### a) Concernant la mise en place du système :

- Guider un processus d'établissement de la situation de référence (étude de base) ; vérifier la qualité des données socio-économiques disponibles sur la zone du Projet, les méthodes utilisées pour les collecter et leur degré de fiabilité pour constituer de bonnes statistiques de base ;
- Il/elle sera responsable du suivi de la mise en œuvre de la stratégie genre ;
- Travailler étroitement avec l'assistance internationale pour la mise en place et le fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
- Guider le processus d'identification et de conception des indicateurs clés pour chaque composante en vue de l'enregistrement et du compte-rendu des progrès physiques par rapport aux prévisions du PTBA ;
- Guider un processus d'identification des questions et paramètres clés de performance en vue du suivi des performances du Projet et de leur comparaison avec les objectifs ;
- Guider et superviser les organismes contractants pour réaliser en relation avec l'assistance technique internationale les enquêtes et études spécifiques requises pour l'évaluation des effets et des impacts du Projet ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Projet en matière de Suivi Evaluation et suivre sa mise en œuvre ;
- Appuyer de manière participative des formations en Suivi Evaluation sur la base des besoins des intervenants, notamment les bénéficiaires ;
- Développer l'ensemble du cadre pour le suivi et l'évaluation (S/E) du Projet, notamment les revues annuelles, les évaluations participatives d'impact, le suivi des processus, le suivi des opérations et les ateliers de capitalisation des leçons apprises ;
- Développer le Système d'Information et l'intégrer comme outil de planification et de gestion de l'UCP.
- Développer un système de gestion des connaissances et assurer sa fonctionnalité au sein de l'UCP

##### b) Concernant la mise en œuvre du S&E

- Concevoir sur la base du PTBA, le cadre de suivi des réalisations physiques et des processus relatifs aux activités du Projet ;
- Appuyer l'équipe du Projet et les partenaires de mise en œuvre dans la préparation de leurs rapports d'avancement. Ensemble, analyser ces rapports en termes de problèmes et d'actions nécessaires.
- Préparer les rapports d'avancement consolidés, pour la Coordination du Projet, à soumettre aux instances appropriées suivant le calendrier approuvé ;
- Réviser les rapports de suivi ; les analyser pour l'évaluation d'impact et pour identifier les causes d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du Projet ;
- Informer et participer aux missions de supervision et d'évaluation/revues externes en analysant les rapports de suivi, ainsi qu'en fournissant une connaissance directe et personnelle de la situation de terrain ;
- Organiser des sessions de recyclage en Suivi Evaluation pour l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre, les organisations locales et les bénéficiaires ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet ;
- Assurer la gestion des connaissances et les activités de communication selon les informations collectées par le suivi évaluations et les résultats généraux du Projet ;
- Contribuer activement à la réalisation du PTBA et assurer la disponibilité des données pour sa formulation ;
- Coordonner le SSE dans chaque département et de l'antenne et assurer la collecte des données définies nécessaires au Projet à la fréquence convenue ;
- Collaborer avec le personnel et les partenaires de mise en œuvre au suivi qualitatif afin de fournir des informations pertinentes sur l'évaluation courante des activités et des effets du Projet ;
- Guider le personnel du Projet et les partenaires à la rédaction de leurs rapports d'avancement et examiner les rapports en tirant les conclusions et recommandations nécessaires au pilotage ;

- Contrôler les états financiers ;
- Vérifier la situation des contrats et marchés.

#### i) Au plan des rapports d'activités

- Vérifier et approuver les rapports d'activités périodiques de l'UCP ;
- Contrôler et approuver les rapports d'activités semestriels du PAJE.

#### j) Au plan des rapports d'audit

- Approuver les TDR et short-list des auditeurs à consulter ;
- Notifier le choix d'auditeur ;
- Signer le contrat avec l'auditeur ;
- Vérifier et approuver le rapport d'audit ;
- Transmettre le rapport au FIDA dans les délais requis.

#### PROFIL DU POSTE – COORDONNATEUR

- Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Niveau Bac +5 au moins avec au moins 10 ans d'expérience en management et gestion des projets de développement ;
- Avoir des capacités d'animation et de relation avec les différents acteurs et partenaires du Projet ;
- Avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ;
- Avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de nature et d'horizons différents ;
- Avoir l'expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets en République du Congo ;
- Avoir la connaissance et adhérer à la stratégie du Projet ;
- Avoir une bonne connaissance et une pratique du milieu rural et des organisations paysannes ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet, comptabilité, bases de données, capacité de développement d'applications simples sous ACCESS ou équivalent) ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience en matière de management de projet similaire ;
- Avoir la connaissance des enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'approche par incubation ;
- Avoir une formation universitaire (master au minimum) en économie, gestion, agronomie, zootechnie, développement rural ;
- Ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant l'exécution du Projet ;
- Avoir l'expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.

## 2. RESPONSABLE SUIVI EVALUATION

### Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Responsable Suivi et Evaluation- Coordinateur/trice adjoint sera basé(e) à Brazzaville à l'UGP avec des déplacements fréquents dans la zone d'intervention du Projet.

Le/la responsable du suivi/évaluation- sera chargé(e) d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation périodique de toutes les activités du Projet, ainsi que de la coordination du Projet. Il/elle sera également chargé(e) de coordonner l'appui des acteurs et partenaires du Projet à mettre en place leurs propres dispositifs cohérents avec celui du Projet, ainsi que d'appuyer les autres membres de l'UGP. Il/Elle coordonnera aussi l'assistant de suivi et évaluation pour la collecte des données dans les temps et qualité prévus, ainsi qu'assurer l'appui des assistants SE aux opérateurs et les partenaires à remplir leurs tâches de gestion et production de l'information.

Le RSE est chargé de la conception et de la gestion participative du système de planification et de suivi - évaluation du Projet. Il veille au développement d'un système de Suivi - Evaluation Participatif basé sur des mécanismes et systèmes formels et fonctionnels. Il/elle est le responsable final de l'utilisation et la présentation des données pour la planification, le pilotage et la prise de décision du Projet.

- Effectuer des visites régulières sur le terrain pour soutenir la mise en œuvre du SE ;
- Orienter et superviser les consultants et/ou structures engagées par contrat pour la réalisation des enquêtes spécifiques nécessaires à l'évaluation des effets ;
- s'assurer que tous les contrats signés avec les opérateurs/prestataires de services incluent des spécifications pour le SSE et le type des données à collecter, fréquence et mode de reportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- Informer et collaborer avec les missions externes de supervision et d'évaluation en rendant les informations disponibles et actualisées sur l'avancement du Projet ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet et promouvoir le partage régulier des résultats du SE avec l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires.

#### PROFIL DU POSTE -RESPONSABLE SUIVI EVALUATION

- Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (niveau master au minimum) en Sciences agronomiques, Statistiques ou discipline apparentée ;
- Avoir une forte expérience en matière d'intégration et de suivi des stratégies de genre ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires de planification et suivi évaluation ;
- Avoir une expérience dans la coordination des projets ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu rural ;
- Avoir une bonne connaissance du Excel et des logiciels de gestion des bases de données ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de SE dans le contexte des projets de développement rural
- Avoir une connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l'approche genre ;
- Avoir une connaissance de la langue française.
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.

## 3. SPECIALISTE PASSATION DES MARCHES

Le(la) spécialiste en Passation des Marchés placé(e) sous l'autorité directe du Coordonnateur a pour mission de faire en sorte que les marchés nécessaires à la réalisation des activités du PAJE soient préparés et exécutés efficacement, dans les règles reconnues et appliquées par le FIDA et par les différentes structures bénéficiaires. Basé au sein de l'UCP (à Brazzaville), il (elle) rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité, relatives à la programmation, l'acquisition et au suivi de l'utilisation des biens et services fournis par le PAJE. Le (la) spécialiste en passation des marchés est notamment chargé(e) de :

#### a) En ce qui concerne l'organisation de la fonction

- Contribuer à la définition et à la mise en place des outils et procédures pour la passation des marchés du PAJE à intégrer dans les manuels de procédures du Projet ;
- Assister les représentant des structures bénéficiaires pour la mise en place des outils et méthodes selon les dispositions du manuel de procédure ;

#### b) En ce qui concerne la programmation

- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises selon les procédures de présélection prévues ;
- Ouvrir et tenir à jour un bordereau des prix unitaires les plus usuels ;
- Elaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévues sur le financement du Projet pour toutes les fédérations et services publics partenaires et assister les structures bénéficiaires pour la définition des caractéristiques et spécifications techniques ;
- Faire assister les partenaires pour l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés chacun en ce qui le concerne ;
- Enregistrer les opérations de passation des marchés, y compris la planification dans le système de suivi/gestion électronique des marchés du FIDA.

## LIVRE

# Virginie Kouyimoussou publie « Education en Afrique, dialectique entre tradition et modernité »

Edité par l'Harmattan Congo, l'essai « Education en Afrique, dialectique entre tradition et modernité - une lecture philosophique de la pensée de Pierre Erny » analyse les atouts et limites de la tradition et de la modernité dans la formation de l'enfant africain. Il a été présenté et dédié récemment à l'institut français du Congo.

Dans l'ouvrage de 123 pages constitué en cinq chapitres, le préfacier Michel Emile Mankessi, maître de conférences Cames en éthique, philosophie morale et politique à l'Université Marien-Ngouabi, précise que le livre est un moyen puissant qui contribue à préserver et renforcer l'identité culturelle, les langues locales, les savoirs des anciens. Il peut aider les citoyens pour mieux connaître les valeurs coutumières et relever les défis de la modernité. En effet, à travers les cinq chapitres que compte ce livre, l'essayiste Virginie Kouyimoussou montre l'apport de l'éducation coutumière et de l'éducation moderne dans la formation humaine intégrale des apprenants en Afrique subsaharienne, a souligné de prime à bord le présentateur de l'ouvrage, l'abbé Aubin Banzouzi, écrivain et critique littéraire.

Décortiquant ces chapitres, il a souligné que le premier chapitre révèle les méthodes, les valeurs et les caractéristiques de l'éducation coutumière en Afrique noire. Dans ce chapitre, l'auteure fait constater que cette forme primaire d'éducation informelle est liée étroitement à la vie de la famille, du clan ou de la société. C'est une initiation à la vie familiale et sociale qui permet à l'enfant ou au jeune de s'intégrer dans son milieu de vie en s'appropriant les valeurs et usages endogènes. Dans le deuxième, l'auteure explore la problématique du langage et de l'éducation. Si le langage est un facteur fondamental dans l'assimilation d'une culture et dans tout apprentissage, il n'est pas toujours l'expression authentique ou claire



L'auteure entre l'abbé Aubin Banzouzi (présentateur) et la Dr Winner Franck Palmers (critique) Adiac

de la pensée ou de l'action. Quant au chapitre trois, il élucide les facettes de la modernité en lien avec l'éducation en Afrique. Partant de la modernité historique marquée par le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'auteure comprend la modernité à travers l'évolution des méthodes didactiques, l'apprentissage des langues étrangères et l'influence des technologies de la communication comme phénomènes liés à la mondialisation. Enfin, dans les deux derniers chapitres, l'auteure porte un regard critique de la coutume, d'une part, et de l'école moderne, de l'autre. Les limites de la tradition, le choc des civilisations, les vertus de l'oralité et de l'écriture dans l'éducation en Afrique noire, les difficultés des apprenants africains entre coutumes et modernité, l'appropriation des données endogènes et exogènes dans la formation, sont autant de théma-

tiques revues au scalpel, a résumé l'abbé Aubin Banzouzi.

### Un livre qui valorise les langues africaines

Critiquant cet ouvrage, l'écrivaine et critique littéraire, la Dr Winner Franck Palmers, a souligné un aspect fondamental qui est la valorisation des langues africaines. Elle a indiqué qu'aux pages 45-49, Virginie Kouyimoussou, relève que l'éducation trouve son lieu dans le langage. Elle se déploie à travers et dans le langage. C'est pourquoi on ne saurait imaginer une éducation sans langage (...). L'essai de Virginie Kouyimoussou conjugue habilement fluidité et puissance des mots à travers un style académique rigoureux. Grâce à des citations judicieusement choisies et un vocabulaire riche, elle propose une analyse critique et captivante. « Si l'ouvrage se distingue par son excellence, no-

tamment en raison de sa pertinence, de sa clarté, de sa rigueur et de sa structure, une harmonisation plus aboutie de la table des matières aurait pu en renforcer la cohérence globale. De même, une révision stylistique de quelques formulations rares aurait permis de hisser encore davantage cette œuvre littéraire. Malgré ces ajustements mineurs, cet essai reste une lecture incontournable pour quiconque s'intéresse à l'éducation en Afrique et à la dialectique entre tradition et modernité », a renchéri la Dr Winner Franck Palmers.

En somme, a-t-elle poursuivi, l'éducation en Afrique n'est pas seulement un moyen d'instruction ; elle est un terrain de dialogue entre le passé et l'avenir. Trouver un équilibre entre la tradition et la modernité représente un défi, mais aussi une opportunité de créer un modèle éducatif

qui reflète les aspirations et les valeurs africaines tout en s'ouvrant aux horizons mondiaux. Ce dialogue dynamique offre au continent une chance unique de puiser dans son héritage pour inventer un avenir prometteur.

Pour l'auteure, la problématique soulevée dans l'ouvrage est le dynamisme, le mariage ou la corrélation qui devrait exister entre l'éducation dite traditionnelle et celle dite moderne. « Nous partons du constat selon lequel, l'éducation dite traditionnelle a été phagocytée par l'éducation dite moderne. Ce mouvement de résistance crée actuellement des apprenants qui sont d'une part hybrides et d'autre part acculturés. Nous pensons que notre système éducatif doit tenir compte de notre identité culturelle, parce que, c'est cet environnement-là, c'est cette maîtrise de la culture qui va permettre à l'enfant de s'ouvrir à l'universel. C'est à partir de cet environnement qu'il pourra transformer son milieu de vie et lui créer le désir d'aller plus loin », a souligné l'auteure.

Notons que la Dr Virginie Kouyimoussou est, en dehors de son statut de religieuse catholique, maître de conférences à l'École normale supérieure de l'Université Marien-Ngouabi. Enseignante chercheuse et membre de plusieurs associations scientifiques, elle est auteure de plusieurs articles et d'autres ouvrages sur l'éducation et la résilience (surtout auprès des jeunes filles des séries scientifiques au lycée), l'éducation et l'éthique, la pédagogie et la philosophie de l'éducation.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## 17<sup>e</sup> ÉDITION DES 72 HEURES DU LIVRE DE CONAKRY

### Trois figures majeures du monde du livre distinguées

La dix-septième édition des 72 heures du livre de Conakry qui s'est déroulée les 23, 24 et 25 avril a honoré trois figures emblématiques du monde du livre. Parmi celles-ci, Firmin Édouard Matoko, candidat à la direction générale de l'Unesco.

Lors d'une cérémonie solennelle tenue dans l'amphithéâtre Cames de l'Université Gamal-Abdel-Nasser de Conakry, L'Harmattan Guinée, en partenariat avec plusieurs institutions académiques, a honoré et attribué le titre honorifique de « Docteur honoris causa » aux personnalités dont le parcours et les actions ont profondément marqué l'univers du livre à l'échelle internationale.

Il s'agit du père espagnol Vincens Rahola, fondateur de la capitale mondiale du livre et de la Journée mondiale du livre, ancien président de l'Union internationale des éditeurs ; Marie-Agathe Henriette Virginie Amoikon-Fauquembergue, éditrice ivoirienne et pionnière des éditions Eburnie ; et Firmin Édouard Matoko, haut cadre congolais et candidat à la direction générale de l'Unesco.

« Par cette cérémonie, nous voulons tisser un lien entre ces personnalités et la Guinée. Ce sont des bâtisseurs de ponts entre hier, aujourd'hui et demain. En les associant à nos universités, nous espérons qu'elles accompagneront notre pays dans son développement, notamment à travers l'éducation », a déclaré Sansy Kaba Diakit, directeur général de L'Harmattan Guinée.

Il a également rappelé que « le livre demeure l'outil fondamental de toute éducation de qualité » et salué les contributions majeures des lauréats à la promotion du livre dans le monde.

**Marie Alfred Ngoma**



Firmin Édouard Matoko distingué aux 72 heures du livre de Conakry 2025/DR

**c) En ce qui concerne la préparation des documents d'appels d'offres**

- Elaborer les dossiers standards d'appels d'offres pour les divers types de fournitures et les lettres d'invitation et contrats pour les services et veiller à ce que ces modèles reçoivent les approbations nécessaires du FIDA et de l'Administration ;
- Assister tous les partenaires pour la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), lettres d'invitation et publications ou à leur demande assurer ces prestations pour leur compte,
- Veiller à ce que les dossiers soient instruits selon les procédures arrêtées et fassent l'objet des approbations dans les formes et délais requis (au niveau national et auprès du FIDA).

**d) En ce qui concerne la passation des marchés**

- Préparer et faire publier les avis d'appels d'offres, les demandes de manifestation d'intérêt, ainsi que les demandes de propositions ;
- Assister à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres, ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés au besoin ;
- Veiller à la confection des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci sont conformes aux modèles du FIDA et obtenir les approbations nécessaires du FIDA et des autorités compétentes de l'administration ;
- Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, approuvés et notifiés selon le manuel des procédures et dans les meilleurs délais ;
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires, ainsi que leurs cautions de soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés.

**e) En ce qui concerne l'exécution des marchés**

- Veiller à ce que les engagements des marchés soient systématiquement soumis à l'approbation du Coordonnateur et communiqués au Comptable ;
- Veiller à ce que les dispositions nécessaires aient été prises pour que l'exécution des marchés soit supervisée suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
- Organiser les commissions de réception des fournitures et s'assurer que les articles, biens et services reçus sont corrects pour ce qui est de la quantité et de la qualité et qu'ils sont conformes aux spécifications ;
- Prendre les mesures nécessaires pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisés ;
- Préparer les rapports semestriels sur la situation des marchés.

**f) En ce qui concerne le respect des accords avec le FIDA**

- Veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec le FIDA soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
- Veiller à ce que les montants cumulés des fournitures acquises suivant les diverses procédures ne dépassent pas les plafonds fixés dans les accords de prêt ou de don.

**g) En ce qui concerne l'utilisation des biens acquis**

- Elaborer et tenir à jour les rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des diverses fédérations et services publics et veiller à ce que leur maintenance soit effectuée selon des méthodes efficaces et économiques.

**PROFIL DU POSTE – SPECIALISTE PASSATION DES MARCHES**

- Être de nationalité congolaise et être âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur au moins BAC + 3 ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dont 3 au moins à un poste de responsabilité en passation des marchés ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation en matière de passation des marchés en République du Congo et des partenaires internationaux ;

mettant l'accent sur la création de valeur ajoutée ;

- Organiser et faciliter des visites d'échange et des sessions de partage d'expériences entre les groupements de producteurs, les entrepreneurs et les autres acteurs des chaînes de valeur afin de renforcer la collaboration des acteurs de la chaîne de valeur ;
- Concevoir, organiser et assurer le suivi technique de toutes les formations (en collaboration avec les incubateurs et centres d'accompagnements d'entreprises choisis) sur l'approche entrepreneuriale, la gestion d'entreprise, le développement de plans d'affaires, les techniques de production améliorées, la transformation et la commercialisation ;
- Contribuer à fournir un accompagnement personnalisé aux jeunes entrepreneurs et aux entreprises rurales (en collaboration avec les incubateurs et centres d'accompagnements d'entreprises choisis) dans l'élaboration de plans d'affaires viables, l'accès au financement et le développement de stratégies de croissance.

**Etablissements des passations de marchés**

- Participer à l'élaboration des dossiers de préqualification, termes de références, cahiers des charges et des dossiers d'appel d'offres (DAO) de services des composantes, en collaboration avec le Spécialiste en passation des marchés (SPM) ;
- Suivre en collaboration avec le SPM, le lancement des DAO et participer au dépouillement des propositions pour le choix des prestataires de services ;
- Participer, en collaboration avec le SPM, au processus de sélection des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) de services pour la mise en œuvre des activités des Composantes ;
- Participer, en collaboration avec le SPM et le RAF, à la rédaction des contrats des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) ;
- Participer à la coordination, à la supervision et à l'évaluation des opérations menées par les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS).

**Coordination et facilitation des activités**

(En appui au coordonnateur)

- Assurer la tenue des réunions périodiques de suivi, d'évaluation et de coordination avec les différentes entités impliquées dans la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les mesures nécessaires à prendre pour la bonne exécution des activités ;
- Identifier de manière proactive les goulots d'étranglement, les contraintes et les risques potentiels et proposer des mesures correctives et des solutions innovantes pour assurer la bonne exécution des activités ;
- Faciliter la communication et la collaboration entre les différents acteurs des chaînes de valeur agricoles, y compris les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les institutions financières et les services de soutien.

**Suivi-évaluation**

(En collaboration avec le responsable de suivi évaluation et les autres responsables techniques du Projet)

- Définir les indicateurs de performance opérationnels en collaboration avec le spécialiste en Chaîne de valeurs (Dolisie) et le responsable de suivi-évaluation et faire le suivi des activités ;
- Établir le tableau de bord pour le suivi des activités de terrain et des indicateurs de premier niveau ;
- Analyser les données (notamment économiques et commerciales) collectées par le système de suivi-évaluation et proposer des orientations sur la base de ces analyses ;
- Évaluer trimestriellement le niveau d'avancement des activités et des résultats en liaison avec les indicateurs du cadre logique.

**Reporting et capitalisation d'expériences**

(en collaboration avec le responsable de suivi-évaluation)

- Rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) sur la mise en œuvre des activités des composantes, en soulignant les écarts observés entre les prévisions et les réalisations et en proposant, en collaboration avec les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS), des mesures correctives ;

- Être de bonne moralité et en bonne condition physique ;
- Être capable de travailler sous contraintes.
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion contractuelles et de la législation en vigueur y afférente ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access ;

**4. SPECIALISTE AGRIBUSINESS****Tâches et responsabilités**

Sous la supervision directe du Coordonnateur, le Spécialiste en agribusiness a pour rôle la supervision et la coordination des activités d'appui à l'entrepreneuriat jeune du Projet. A ce titre, il/elle aura la responsabilité d'accomplir les tâches ci-dessous :

Le/la Spécialiste Agribusiness exerce ses fonctions en référence au principe d'efficacité. La mise en œuvre de ses attributions, responsabilités et tâches doit s'inscrire dans le cadre des dispositions du document de conception du Projet (DCP). Il s'agit de manière spécifique de :

**Supervision des activités**

- Superviser, planifier, coordonner et s'assurer de la cohérence technique dans la mise en œuvre des activités des deux composantes du Projet dans une logique d'inclusion sociale (jeunes) et tournée vers l'entrepreneuriat.
- Assurer une communication efficace entre les différentes parties prenantes, y compris les bénéficiaires, les partenaires, les prestataires de services et l'équipe du Projet ;
- Identifier et résoudre proactivement les obstacles et les défis qui pourraient entraver la mise en œuvre des activités.

**Planification des activités**

- Participer à l'élaboration des Programmes de Travail et Budgets Annuels (PTBA) du Projet en définissant les activités des composantes techniques (A et B) de promotion de l'entrepreneuriat ;
- Détailler les termes de références (TDR) et les modalités de mise en œuvre des différentes activités des composantes techniques (1 et 2) et élaborer, en collaboration avec le chef d'antenne de Dolisie, le cadre logique détaillé avec la participation des bénéficiaires et des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) chargés de mettre en œuvre les activités de terrain.

**Expertise entrepreneuriale**

- Identifier les partenaires financiers pouvant intervenir dans la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les partenaires agro-industriels et faciliter les liens d'affaires et commerciaux avec les jeunes entrepreneurs
- Assurer la coordination, le suivi et l'appui technico-économique de toutes les activités d'appui aux filières tant sur la production que sur la transformation et la commercialisation ;
- Assurer la tenue des visites et les échanges d'expériences entre groupements de producteurs et accompagner les bénéficiaires ;
- Assurer l'organisation technique et le suivi de toutes les formations prévues et à prévoir sur l'approche entrepreneuriale du Projet
- Identifier, évaluer et établir des relations solides avec des partenaires financiers (institutions de microfinance, banques, fonds d'investissement, etc.) susceptibles de soutenir les initiatives entrepreneuriales dans le secteur agricole ;
- Identifier et développer des partenariats stratégiques avec des acteurs agro-industriels (transformateurs, distributeurs, exportateurs, etc.) afin de faciliter les liens d'affaires et commerciaux durables particulièrement pour les jeunes entrepreneurs et les organisations de producteurs ;
- Assurer la coordination, le suivi et l'appui technico-économique de toutes les activités visant à renforcer les filières agricoles, de la production à la transformation et à la commercialisation, en

- Rédiger des notes et documents de capitalisation faisant ressortir les expériences et leçons apprises lors de la mise en œuvre du Projet en vue d'une mise à l'échelle ;
- Apporter son entière collaboration aux missions d'évaluation, de supervision, de revue à mi-parcours ainsi que d'achèvement du Gouvernement, du Fonds et d'audits et contribuer à leur bonne organisation ;
- Assurer la complémentarité et la cohérence des actions du Projet avec celles appuyées par d'autres bailleurs de fonds dans ce domaine ;
- Exécuter toute tâche supplémentaire requise dans son domaine de compétence qui lui seront confiées par le chef d'Antenne et le Coordonnateur

**PROFIL DU POSTE- SPECIALISTE AGRIBUSINESS**

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Avoir le niveau Bac + 5 au moins en agronomie, développement rural, économie, commerce, finance ou équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience en management et gestion de projets de développement, notamment en appui aux chaînes de valeur et en agribusiness ;
- Avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ;
- Avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de nature et d'horizons différents ;
- Avoir une expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets en République du Congo ;
- Avoir une compréhension et une adhésion à la stratégie du Projet ;
- Avoir une bonne connaissance et une pratique du milieu rural et des organisations paysannes, des organisations de jeunes et du secteur privé ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet, SIG, capacité de développement d'applications simples) ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.
- Avoir une expérience professionnelle (minimum 05 années) dans le domaine de l'agribusiness, du développement des chaînes de valeur agricoles, de l'appui à l'entrepreneuriat rural, de la mise en place de partenariats commerciaux et financiers, et/ou du développement des plans d'affaires ;
- Avoir de solides compétences en planification stratégique et opérationnelle, en gestion de projet et en suivi-évaluation ;
- Avoir d'excellentes capacités à établir et à entretenir des relations de partenariat avec une diversité d'acteurs (secteur privé, institutions financières, organisations de producteurs, services gouvernementaux, etc.).

Fait à Brazzaville, le 23 AVR 2025

Le Directeur de Cabinet,

  
Pascal Robin ONGOKA

## GOUVERNANCE FORESTIÈRE

# La RPDH à l'heure du bilan

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme a organisé un forum multiacteurs, le 19 avril, dans la salle de conférence du Conseil départemental du Kouilou à Loango, sur les initiatives climatiques et la gestion durable des forêts dans le département du Kouilou, question de faire le bilan après l'étude menée sur le terrain dans les communautés forestières des départements de la Lékoumou et du Kouilou.

La RPDH a assuré durant une année des visites de terrain dans les communautés forestières des deux départements dans le cadre du suivi des recommandations de différentes initiatives en lien avec la gestion durable des forêts auxquelles la République du Congo a souscrit, à savoir l'Accord de partenariat volontaire entre le Congo et l'Union européenne, lié à la mise en place du plan d'action FLEGT (application des législations forestières gouvernance et commerce), le REDD+, ITIE, RDUE... Cette étude de terrain a été réalisée dans le cadre du projet « Consolider la bonne gouvernance, lutter contre les illégalités », « Renforcer la recevabilité et l'inclusion, grâce à une meilleure implication et participation des communautés locales et les peuples autochtones (CLPA) dans la gouvernance forestière, foncière et climatique RERIP).

Ce projet est financé par Foreign commonwealth et development office du gouvernement britannique dans le but d'améliorer la prise en compte des droits des communautés locales et des populations autochtones dans les programmes de développement. Sous la houlette du directeur de cabinet du préfet du Kouilou, Christian Makosso Dangu, plusieurs panelistes ont intervenu sur les différentes thématiques retenues : Défis et opportunités climatiques et forestiers, exposés sur les APV-Partenariat forestier et Cafu par la RPDH ; la Gestion durable des forêts par la direction départementale de l'Economie forestière ; l'Agriculture durable et la gestion des



forêts par le directeur départemental de l'agriculture, Justice Chalton Mabanza...

Des échanges enrichissants ont couronné cette séance multi-acteurs organisée sur le thème « Promouvoir une gouvernance inclusive et durable des ressources forestières dans le Kouilou. Cette rencontre a été bien accueillie par les autorités locales. Pour ce faire, le directeur de cabinet du préfet du Kouilou a déploré l'absence dans la salle des représentants des sociétés exploitant dans les deux départements qui ne respectent pas l'engagement sociétal. Il a également sollicité la représentation des élus locaux des deux départements lors des prochains échanges afin de s'enquérir des problèmes de leurs mandants. Convaincu des informations reçues, Christian Makosso Dangu a remercié la RPDH et sollicité la participation de certains panelistes du forum aux prochaines sessions du Conseil départemental du Kouilou.

De son côté, le représentant du sous-préfet de Loango, Bertrand Brice Mpio, entend accéder désormais aux cahiers des charges des exploitants forestiers pour mener à

bien le suivi de leurs mises en œuvre. Notons que l'étude de terrain menée par la RPDH souligne des avancées d'une part des autorités et des entreprises dans certaines localités et plusieurs déficits dans d'autres.

A l'issue des échanges, Christian Mounzéo s'est dit satisfait. « Nous sortons de là avec l'idée de poursuivre les discussions et d'élargir les acteurs, poursuivre le plaidoyer, s'assurer que les jours à venir nous allons encore nous

retrouver autour de la table pour poursuivre cette agenda de la gouvernance forestière », s'est-il rassuré. Il a apprécié la qualité des échanges et l'originalité des informations des panelistes. « Notre but était de susciter un dialogue autour de la pratique lié à la gouvernance forestière, foncière et climatique dans le département du Kouilou et la Lékoumou. Les discussions étaient intéressantes non seulement par la présence

Les participants au forum Adiac de beaucoup d'acteurs venus de plusieurs horizons, mais aussi de la nature des échanges. Il n'y a pas eu des questions tabous », a-t-il indiqué. Soulignons en fin que plusieurs questions ont été évoquées, notamment le conflit homme-éléphant, les questions liées à la divulgation des informations, au besoin d'améliorer l'indemnité, des questions ressorties dans les recommandations.

Charlem Léa Itoua



## GROUPEMENT INTERBANCAIRE MONÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (GIMAC)

### AVIS DE PUBLICATION DE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

Référence N°001/GIMAC/ARC/04/2025

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC) souhaite recruter un Cabinet de renommé international en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

#### Retrait du dossier d'appel d'offres

Les TDR de l'appel d'offres peuvent être retirés au GIMAC annexe de Bastos derrière l'Ambassade de Chine à Yaoundé aux jours et heures ouvrables ou sur demande par courriel à l'adresse mail : [blaise.mba@gimac-afr.org](mailto:blaise.mba@gimac-afr.org)

#### Réponse aux questions des soumissionnaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, merci de nous contacter par la même adresse ci-dessus.

#### Réception des dossiers

Les offres doivent être déposées au Siège du GIMAC sise aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sous pli fermé en cinq (05) exemplaires ou par voie électronique, protégées par un mot de passe à l'adresse suivante : [blaise.mba@gimac-afr.org](mailto:blaise.mba@gimac-afr.org) au plus tard le 30 mai 2025 à 16 heures (GMT+1).

#### Note importante :

Le mot de passe permettant de protéger votre dossier devra être transmis exclusivement à l'adresse suivante : [naito.nadjita@gimac-afr.org](mailto:naito.nadjita@gimac-afr.org)

L'enveloppe doit porter la mention :

Référence N°001/GIMAC/ARC/04/2025

**NADJITA M'BAIREBE Naito**

Le Chef de Département Administratif et Financier

**Guy Noël LONDONGO**

Le Directeur Général Adjoint

## NÉCROLOGIE



Florent Sogni Zaou, journaliste ;  
Mlles Makaya Lilia et Tchilessi Merveille ;  
MM. Mavoungou Clem Dieudonné; Alphonse Mouissou Poaty; Armand Kokolo; Joseph Mackosso; Evariste Tchibinda Taty; Zéphyrin Bouity; Moe Fouty Loemba et Jean Marc Loemba,  
Mmes: Jeanine Loumbou Taty; Marthe Mackosso Tchitoula; Commandant Pierre Claver Bouity; Commandant Jules Ngoma, Annoncent aux ami.e.s, parents et connaissances que les restes mortels de la veuve Nombo Mavoungou née Germaine Sébou, décédée le 11 avril 2025, seront portés en terre, le samedi 3 mai 2025, à Dioisso. Germaine Sébou, que la terre te soit légère..

## INHUMATION DU PAPE FRANÇOIS

## Messe d'hommage à Brazzaville



Le couple présidentiel et les hommes d'Église/DR

Avant l'inhumation du pape François, le 26 avril au Vatican, une messe de suffrage a été dite la veille par le nonce apostolique, Mgr Herrera Corona, en la basilique Sainte-Anne à Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de son épouse ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité au Congo, entre autres.

Le président Denis Sassou N'Guesso a signé dans le livre de condoléances ouvert pour la circonstance. Le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, en a donné la teneur : « *Souverain emblématique et engagé, le pape François a su placer les défis les plus cruciaux de l'humanité au cœur de son pontificat. En cette circonstance douloureuse, je m'incline devant sa mémoire et j'adresse mes sincères condoléances à toute la famille catholique endeuillée* ».

Rappelons que dans la tradition catholique, la messe de suffrage est célébrée à l'intention d'un défunt pour son salut.

Les Dépêches de Brazzaville

## DISPARITION

## Minga Noël Pépé a tiré sa révérence

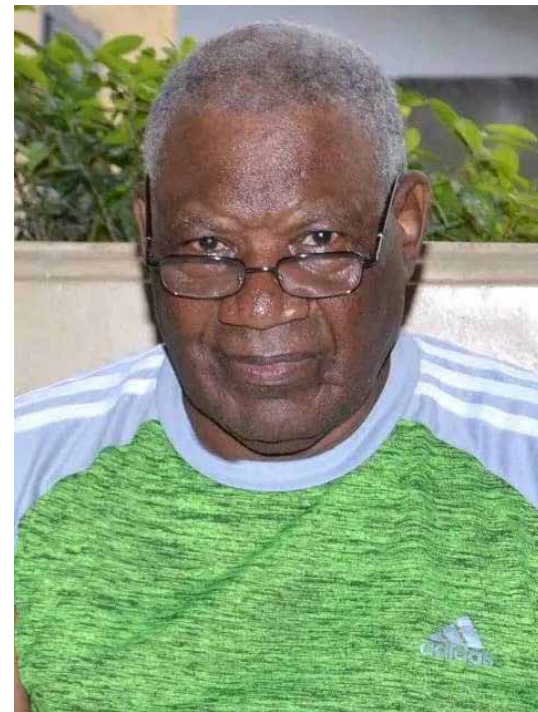
Le football congolais a perdu l'un de ses héros. Minga Noël Tchibinda « Pépé » est décédé le 25 avril, à Brazzaville.

Son nom est attaché à l'histoire du football congolais et des Diables rouges. L'illustre disparu a remporté la 8e Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 1972 à Yaoundé, au Cameroun, avec les Diables rouges, la seule CAN remportée par le Congo.

La demi-finale contre le Cameroun reste son match de référence dans la mesure où il avait également marqué le seul but de la rencontre à la 31e minute contre le pays hôte. Un match qui avait propulsé le Congo en finale de la compétition contre le Mali avant que Jean Michel Mbono et François Mpelé n'entrent en scène en finale.

Minga a participé à la CAN de 1974 au terme de laquelle le Congo a été éliminé en demi-finale par la Zambie. Il avait marqué le but de la victoire du Congo à la 81e minute contre le Zaïre, 2-1, lors de la deuxième journée de la phase de poules.

Joueur à la retraite, il continuait à transmettre son savoir à la jeune génération. Minga était membre de la direction technique nationale de la Fédération congolaise de football. Il était aussi



directeur technique de l'Athlétic club Léopards de Dolisie lorsque le club découvrait pour la première fois de son histoire la compétition africaine.

Très malade depuis plusieurs mois, il avait besoin d'aide pour son évacuation sanitaire en France. Mais hélas, le pire qu'on craignait est arrivé !

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Prions le ciel ...

Oui, prions le ciel pour que le successeur du pape François, dont nous avons vécu ces jours-ci les impressionnantes obsèques, soit issu du vaste continent africain. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'Afrique, qui est devenue au fil du temps la plus puissante communauté chrétienne du monde, n'occupe toujours pas une place correspondante dans les institutions de la Cité du Vatican.

S'il ne nous appartient évidemment pas de dire quel cardinal africain pourrait ou devrait prendre la succession du deux cent-soixante-sixième pape, qui était issu pour la première fois de l'Amérique latine, il nous revient très logiquement de dire, d'écrire en tant qu'observateur de la scène catholique que le temps est venu de confier la plus haute autorité de l'Église à un prélat issu de ce puissant continent du Tiers monde. Ceci pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques mots :

° D'abord parce que l'Église se doit d'adapter ses institutions, et tout particulièrement bien sûr le Vatican, aux données humaines de la puissante communauté mondiale que l'Europe a dominée tout au long des siècles précédents. Une réforme en profondeur que l'élection du pape François, le 13 mars 2013, a engagée et qu'il importe au plus haut point, dans le moment présent, de poursuivre, voire même de renforcer en l'adaptant aux réalités humaines de ce temps.

° Ensuite parce que la communauté africaine dans son ensemble s'impose au fil des années, des décennies comme la plus jeune, la plus dynamique, la plus ambitieuse de la planète Terre. Ce dont témoigne, dans le domaine religieux, le rôle croissant que les prêtres, les moines, les prédicateurs de tous ordres issus de ce continent jouent désormais au sein des paroisses de l'Europe qui, elles-mêmes, doivent faire face sans plus tarder au problème du vieillissement de leurs cadres.

° Enfin parce que le premier souverain pontife issu du Tiers monde a marqué profondément la gouvernance interne de l'Église en abordant et en traitant des sujets que ses prédécesseurs ignoraient ou feignaient d'ignorer. A commencer par les problèmes de l'émigration et des crises migratoires qui ont figuré en bonne place dans les actions entreprises par le pape François tout au long de son pontificat. Avec en priorité, pour son successeur, la modernisation de la Curie romaine qui gouverne l'Église depuis des siècles.

Les temps à venir diront si le nouveau pape se consacrera à la poursuite des actions engagées par François tout au long de son pontificat, mais on peut être certain que si ce successeur est issu du continent africain, il mettra tout en œuvre pour faire avancer l'Église sur cette voie.

Affaire à suivre de très près dans les jours, les mois, les années à venir !

Jean-Paul Pigasse